

République du Sénégal
Ministère de la Jeunesse
et des Sports

Institut National
Supérieur de l'Éducation
Populaire et du Sport

Mémoire de Maîtrise Es - Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport

THEMIE

**Problématique de l'Enseignement de La
Lutte Traditionnelle dans les Etablissements
Publics Moyens et Secondaires de Dakar :**

état de la question et perspectives

Présenté et soutenu Par

Khalifa SOW

NÉ LE 16 MARS 1950 A THIES



**Année Universitaire
1993 - 1994**

**Directeur de M.émoire
Djibril SECK
Professeur à l'I.N.S. E.P.S**

D.EDICACES

A mon Père Mamadou SOW qui n'a ménagé aucun effort pour une réussite dans tous les domaines.

A ma très chère mère Maimouna DIOP pour l'amour, la protection et le soutien qu'elle n'a jamais cessé de m'apporter.

A ma charmante épouse NDEYE PENDA SY pour sa compréhension, son soutien, son aide et son engagement sans faille pour ma réussite.

A mes enfants Maguatte et Pape Aliou pour le réconfort moral que je trouve auprès d'eux.

A mes frères Ousmane, Allou et Abdoulaye pour le soutien moral qu'ils n'ont cessé de m'apporter.

A Blaise DIENG, Lucien DIALLO et tous mes amis d'enfance de DIAKHAO-SOUF à THIES.

A tous les étudiants et personnel de l'INSEPS

A Malal et Pape CAMARA qui m'ont soutenu pendant toute la durée de mon travail.

A tous les optionnaires de volley-ball et de combat de la P4.

A tous les sportifs combattants.

MES REMERCIEMENTS

A Monsieur Djibril SECK professeur des sports de combat à l'INSEPS qui a dirigé ce travail avec rigueur, méthode et abnégation. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

A Messieurs Ousmane SANE, Cheikh Tidiane NDOUR et madame NDIAYE professeurs à l'INSEPS pour les précieuses suggestions.

A tous les professeurs de l'INSEPS qui ont participé à ma formation.

A Monsieur Grégoire DIATTA et madame DIAKHATE bibliothécaires à l'INSEPS.

A Mademoiselle Khady DJIGAL

A tout le personnel de l'INSEPS

A tous les étudiants de l'INSEPS

A tous les enseignants d'EPS des établissements publics moyens et secondaires de Dakar

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail

LEXIQUE

- EPS : Education Physique et Sportive
- MJS : Ministère de la Jeunesse et des Sports
- MEN : Ministère de l'Education Nationale
- CPR : Conseiller Pédagogique Régional
- UASSU : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires
- INSEPS : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport
- CNEPS : Centre National de l'Education Populaire et Sportive
- VARF : Vitesse, Adresse, Résistance, Force
- I.O : Instructions Officielles
- PCME : Procédés de Compétitions Multiples par Equipes
- BFEM : Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
- BAC : Baccalauréat
- CONFESJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française
- APS : Activités Physiques et Sportives

	Page
INTRODUCTION	6
I - BREF APERÇU DE LA LUTTE DANS LE MONDE	9
1- Les luttes folkloriques	
2 - Les luttes sportives	
II- LA LUTTE AU SENEGAL	12
1- Quelques rappels historiques	12
1-1- Chez les wolofs	16
1-2- Chez les sérères	17
1-3- Chez les diolas	19
1-4- Chez les toucouleurs	21
III- LA LUTTE A L'ECOLE	23
1- Lutte comme moyen d'éducation	23
2- Place de la lutte dans l'enseignement de l'EPS	31
2-1- Les textes officiels	31
2-1-1- La loi d'orientation	31
2-1-2- Le Décret 73-896 et la circulaire 002	32
2-2- Place des APS dans l'éducation	33
2-3- Les objectifs généraux	33
3- Formation des cadres	34
3-1- Le CNEPS et l'INSEPS	35
3-2- Les instances fédérales	36
4- Recension des écrits	36
IV- METHODOLOGIE	39
1- Population étudiée	39
2- L'instrument de collecte de données	41
3- Elaboration du questionnaire	44
4- Validation du questionnaire	44
5- Collecte des données	45
6- Traitement des données	45

V. PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS	48
1- Tableaux n°s 1 et 2 connaissance de la discipline, motivation et attitude par rapport à la lutte .(enseignant, élève, parent et administratif)	48
2- Tableau n° 3 Programmation ou non de la lutte dans les séances d'EPS (enseignant, élève, parent et administratif).	52
3- Tableau n° 4 Compréhension de la lutte chez les élèves, les parents et les administratifs	56
4- Tableau n° 5 Motivation et attitude par rapport à la lutte chez les élèves, les parents et les administratifs.	60
5- Tableau n° 6 Participation favorable ou défavorable aux compétitions de l'UASSU. (élève, parent et administratif)	63
6- Tableaux n°s 7,8,9,et 10 Classification des différentes disciplines sportives (enseignant, parent et administratif).	67
7- Tableaux n°s 11, 12 et 13 Facteurs facilitant et facteurs empêchant l'enseignement de la lutte (chez les enseignants, parents et administratifs)	74
VI- ANALYSE ET DISCUSSION	
1- Connaissance de la discipline et sa compréhension	78
2- Motivation et attitude par rapport à la lutte	78
3- Degré de cohérence des décideurs (le politique et l'administratif)	79
4- Niveau d'acceptation de la pratique de la lutte et la place de l'activité parmi les disciplines sportives.	79
5- Moyens de sa promotion	80
VII- PERSPECTIVES ET CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE	85
ANNEXES	

INTRODUCTION

La lutte est une pratique qui, depuis les époques les plus anciennes et jusqu'à nos jours, accompagne l'évolution de l'humanité.

Elle peut se définir comme "... un combat opposant deux personnes corps à corps et soumis à un règlement..., chacun des adversaires cherche à surmonter la résistance de l'autre par des actions technico-tactiques complexes et en employant tout son potentiel physique et psychique". Petrov (1984) (1).

Au Sénégal, la loi d'orientation de l'éducation nationale (art 3), ainsi que les " Instructions officielles " (Décret 73.896) (2) qui réglementent et fixent les objectifs généraux de l'enseignement, offrent une place prépondérante à l'intégration des jeux traditionnels et du sport dans le système éducatif.

Pourtant, l'enseignement de l'EPS dans les établissements semble être défavorisé malgré son caractère obligatoire. (3)

En outre, de toutes les disciplines dont l'enseignement est prévu et organisé par les " Instructions Officielles ", la lutte semble être la moins prise en considération,

Les calendriers annuels des APS retenus dans la plupart des établissements de Dakar ne prennent pas cette activité en compte. (91,12%)

Aussi avançons-nous l'hypothèse que l'enseignement de la lutte traditionnelle est inexistant dans les établissements publics d'enseignement moyen secondaire de Dakar.

Pour permettre de mieux cerner notre étude, cette hypothèse générale a été éclatée en sous-hypothèses à partir desquelles sont construits

1- Petrov .R. , Lutte libre et lutte gréco-romaine ed Fila Lausanne Page 17, 1984.

2- Textes Officiels Loi Orientation 7136 Art3 décret 73-896 relatif à l'enseignement des APS Page 3.

3- Mbodji .G. .Thèse de doctorat d'Etat , Toulouse Mirail 1981 Page 85 Dakar ,

les Items qui constituent notre document d'enquête.

Il s'agira ainsi pour nous de vérifier que :

- La lutte est méconnue aux plans théorique et pratique et que cette méconnaissance freine son enseignement.
- Les composantes du processus éducatif (enseignants, élèves, parents et administratifs) sont ~~peu~~ peu ou pas motivés par tout éventuel enseignement de la lutte.
- L'inexistence d'infrastructures adéquates, de supports pédagogiques et le manque d'optionnaires empêchent la programmation de la lutte parmi les APS enseignées ;
- la non programmation de l'activité est due à une méconnaissance des textes qui organisent l'enseignement de l'EPS à l'école ;
- L'incompréhension dont est victime la discipline et la place qu'elle occupe parmi les autres disciplines enseignées sont la conséquence de son non enseignement.

La pertinence du choix de l'étude sur l'enseignement de la lutte à l'école, se justifie à différents niveaux :

- au plan pédagogique, nous pensons que cette pratique possède des valeurs éducatives sûres qui peuvent participer à la formation des élèves ;
- la lutte traditionnelle faisant partie de notre patrimoine culturel, il est alors important de la sauvegarder pour qu'elle ne disparaisse pas de notre environnement social et ludo-moteur.

C'est ainsi que, nous souhaitons procéder à une approche systémique des problèmes relatifs à l'enseignement de la lutte dans les établissements publics moyens et secondaires de Dakar et envisager des perspectives.

Nous pensons pouvoir à partir de ce modeste travail, contribuer à l'introduction et à l'implantation des Sports de combat comme la lutte au sein de l'institution scolaire.

Ce travail va s'articuler autour d'une revue de littérature afin de cerner les concepts, les contextes et les écrits à travers lesquels cette pratique a évolué.

La deuxième partie sera consacrée à la méthodologie dégagée pour explorer notre hypothèse, elle sera suivie d'une présentation et d'une tentative d'exploitation des données recueillies au cours de nos travaux (3^e partie).

La quatrième partie sera quant à elle consacrée à l'analyse et à la discussion des résultats ; tandis que la dernière présentera les perspectives et la conclusion de notre travail.

CHAPITRE I

BREF APERÇU DE LA LUTTE DANS
LE MONDE

I - BREF APERÇU DE LA LUTTE DANS LE MONDE

" Aussi longtemps que l'on remonte dans le temps, on découvre des traces, des vestiges qui attestent de la permanence d'activités physiques " (1)

Toutes les cultures possèdent une tradition ludique corporelle lointaine reflétée par les peintures et monuments que le temps a épargnés.

Dans la Grèce Antique, à Rome, en Chine, en Inde, au Japon et en Egypte, la lutte semble être parmi les pratiques les plus anciennes et les plus omniprésentes. Elle a survécu à beaucoup d'autres disciplines parce qu'elle s'est parfaitement adaptée aux conditions de vie offertes par les différentes époques traversées.

La lutte est partout présente dans le monde avec des spécificités induites par les nécessités de l'environnement ; on peut dès lors parler de la lutte " au pluriel ".

Les lutttes ont évolué dans deux directions :

1. - LES LUTTE FOLKLORIQUES

On les trouve dès l'aube des civilisations. Elles sont fortement liées aux traditions populaires. Dans cette famille nous distinguons :

- en Turquie, la lutte à huile où les lutteurs sont enduits d'huile de la tête aux pieds, y compris la culotte en cuir qu'ils portent ;
- en Yougoslavie, la lutte palivaen se rapproche de la lutte turque.
- au Japon, le sumo, pratique simple, a pour but de bouter l'adversaire hors de la surface de combat ou de lui faire toucher le sol par toute autre partie que les pieds ;
- d'autres lutttes s'observent également en Inde, au Sénégal, en Ecosse, en Indochine, au Brésil (la capoeira) etc.

Toutes ces luttes se déroulent avec un rituel où la musique est fortement présente. Les notes des différents instruments de musique (tam-tam, tambours, flûtes etc) rythment les pas de danses exécutés par les lutteurs eux mêmes ou leur entourage.

Nous ne sommes dès lors plus loin des danses folkloriques.

2. - LES LUTTES SPORTIVES

Une certaine pratique de la lutte s'est "sportivisée" répondant exactement à la définition de **Parlebas** " le sport est un ensemble de situations motrices d'affrontement codifiées sous forme de compétitions et institutionnalisées." (1)

Le dynamisme , la beauté et la diversité de la technique et de la tactique de la lutte transforment les compétitions en des spectacles riches d'émotions qui captivent et incitent les hommes de différents âges à une pratique systématique de la lutte.

La répartition des lutteurs en catégories de poids, la présence d'un règlement offrent la possibilité à tous les concurrents quelles que soient leur corpulence et leur morphologie de s'exprimer dans des conditions autant que possible égales.

Des compétitions internationales organisées avec les mêmes règles et le même code donneront la naissance à la lutte olympique, où toutes les formes de luttes sont supposées se reconnaître. Celle-ci (L.O) se compose de deux styles :

- la lutte gréco-romaine n'autorisant que les actions faites au-dessus de la ceinture et avec le train supérieur ;

- la lutte libre, forme moins conventionnelle , qui autorise les actions d'attaque et de défense sur tout le corps avec tout le corps.

Il est ainsi à noter que la lutte gréco-romaine ne constitue pas un héritage de la lutte pratiquée dans la Grèce Antique. Cette forme de lutte est européenne et fut appelée à la Révolution Française de 1789 " lutte française "(1) ." Ce n'est que plus tard certains militants de la lutte fascinés par les anciennes civilisations grecque et romaine, dénommèrent cette lutte "gréco-romaine " (2).

Ce style se développe rapidement en Europe et est présent aux 1er Jeux Olympiques. Le style libre fait son entrée aux J.O de Saint Louis (1904). A partir de 1920 les deux styles figurent constamment au programme des J.O.

Nous retiendrons certaines dates importantes dans l'évolution de la "sportivisation "de la lutte.

- 1912 création de la Fédération Internationale de Lutte Amateur (FILA) qui deviendra (en 1993) Fédération Internationale des Lutttes Associées.

- 1931 1ers règlements officiels adoptés par la Filia

- 1950 création de la CALA structure affiliée à la Filia

- 1959 création de la Fédération Sénégalaise de Lutte affiliée à la Filia en 1960.

Au Sénégal, la lutte traditionnelle a elle aussi subi des mutations, nous nous proposons ici un essai de systématisation de sa pratique et de sa perception par les principales ethnies du Sénégal.

1- Petrov, R. Lutte libre et lutte gréco-romaine , ed Filia, Lausanne 1984 ,Page 20.

2- OPCIT, Page 20.

CHAPITRE II

LA LUTTE AU SENEGAL

II - LUTTE AU SENEGAL

1 - QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES

Les Jeux et sports traditionnels constituent une composante essentielle de l'expression totale de l'environnement socio-culturel africain.

A l'image des croyances et des rites qui influencent intimement le comportement social et individuel, la lutte traditionnelle peut être considérée comme une " école de la vie ". " Pratique de combat dont les origines remontent à des temps très lointains de l'histoire, on peut affirmer que la lutte a été toujours pratiquée par nos ancêtres."(1)

Au Sénégal comme partout ailleurs, la lutte a semble t-il eu pour fonction sociale majeure de préparer au métier de soldat.

Il n'y a pas si longtemps que le moment décisif d'une bataille était le corps à corps et que les sociétés étaient souvent essentiellement guerrières.

En outre, la lutte est une activité globale d'expression du génie populaire et du symbolisme des différents groupes ethniques (ensembles de personnes ayant des caractères de civilisations en commun telles que la langue et la culture) (2).

Et malgré les multiples mutations subies, la lutte traditionnelle sénégalaise a conservé certaines de ces fonctions premières tout au moins dans certaines zones géographiques.

Cependant, il existe des facteurs dont la conjugaison a pu influencer les fonctions de la lutte. Ce sont :

- la colonisation ;

1- Faye,V., La lutte traditionnelle, son importance, sa signification en fonction des éthos et des habitus ethniques au Sénégal, mémoire de maîtrise, INSEPS, Dakar, 1984, Page 7.

2- Robert,P., dictionnaire alphabétique de la langue française, édité par les dictionnaires Robert, Paris 1987, Page 704.

- les Indépendances qui ont provoqué une extension et un élargissement des pouvoirs de l'Etat et de ses structures décentralisées ;
- les mouvements de populations qui ont engendré un métissage et un exode massif vers les centres urbains .

Ces facteurs ont eu pour conséquence :

- l'affaiblissement des grands groupes sociaux (famille, clan, groupe ethnique etc) à travers la globalisation des problèmes quotidiens de ces groupes et leur prise en compte par l'Etat (entité supérieur) à travers la notion de mission de service public (éducation nationale, santé publique, économie, guerre).
- Enfin le développement des sciences et des techniques a entraîné des mutations qui du coup ont influé sur les différents secteurs de la vie.

Avec la modernisation, les guerres se font désormais à distance. La lutte comme une activité préparatoire à la guerre est presque devenue inexistante.

En dépit de ces transformations majeures, la lutte a sauvegardé deux de ses fonctions les plus importantes :

- dans de nombreuses zones géographiques, elle est encore véhicule de l'imaginaire ;
- elle se propose presque partout comme un moyen de valorisation de l'homme à travers le culte de la bravoure et de l'honneur qu'elle suscite (à travers deux lutteurs au combat, c'est deux familles, deux quartiers, deux villages, bref deux communautés qui entrent en compétition pour l'honneur, le respect, la hiérarchisation etc).

La lutte traditionnelle " ... est acceptée et pratiquée par toutes les couches de la population avec des styles variés suivant les ethnies."(1)

1- DIAHAM, T. , La lutte traditionnelle dans la Jingly pour une meilleure contribution au colloque sur la lutte sérére. mémoire de maîtrise INSEPS, Dakar 1986. Page 9.

Ainsi on distingue les luttes

- wolof ;
- sérère ;
- diola ;
- toucouleur.

Toutes ces luttes sont regroupées par la fédération sénégalaise dans une tentative de codification systématique dans l'expression " lutte traditionnelle "

Cette dernière se compose de deux formes :

- l'une appelée lutte traditionnelle simple ,
- l'autre lutte traditionnelle avec frappe qui présente beaucoup plus de d'accointances avec le " le business " et le spectacle.

A ces pratiques, s'ajoute la lutte olympique appréciée (bien que méconnue dans ses règles) par les sénégalais. Ce sport nous a valu beaucoup de satisfaction avec les titres de champions d'Afrique de Alioune Diouf, Double Less, Ambroise Sarr, Pape Diop, Mor Fadam etc.

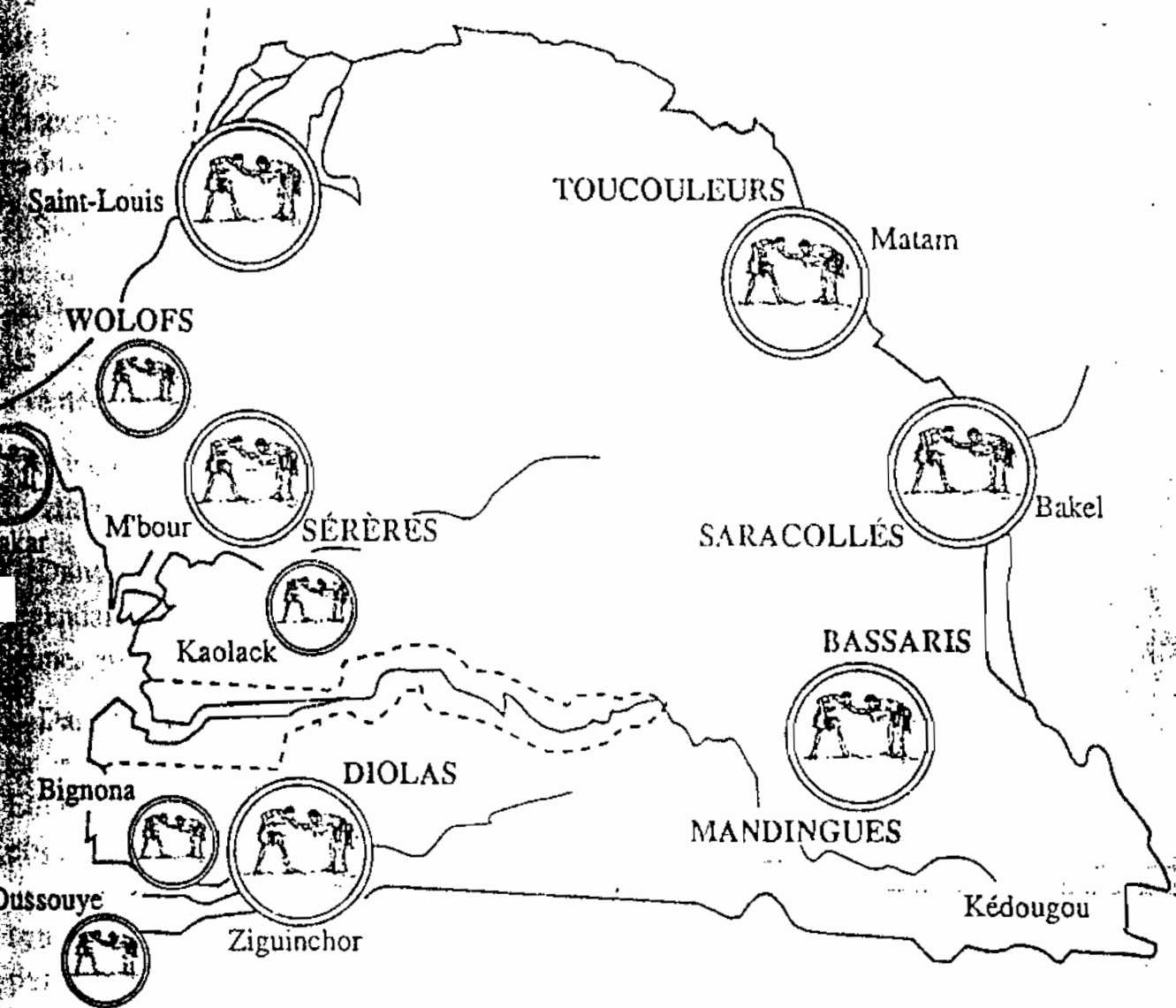
L'éclectisme de ces champions hors-pairs laisse supposer l'existence d'un transfert positif entre les différents styles de lutte ci-dessus évoqués.

Enfin dans le but de mieux cerner l'évolution cette lutte traditionnelle, nous nous proposons d'en voir l'évolution, les spécificités et la signification à travers les différentes ethnies du village ..

N.B : on pourrait définir avec le Robert, l'ethnie comme " ... un ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de la langue "(1).

1- Robert, P. . Dictionnaire alphabétique de la langue française, édité par les dictionnaires Robert, Paris 1987, Page 704.

SÉNÉGAL



La diversité des styles de lutte nous amène dans cette étude à ne parler de cette pratique qu'à travers les principales composantes ethniques de la société sénégalaise (wolof, sérère, diola et toucouleur).

Dans ce sous chapitre nous étudierons, leur localisation, les différentes formes de lutte, leurs spécificités et leur signification pour chacune des composantes citées ci-dessus.

1-1- *Chez les Wolofs*

" La société wolof est celle qui a été la plus marquée par la colonisation du fait de sa position géographique d'une part et de son importance sur le plan démographique d'autre part ". (1)

Les wolofs sont implantés dans le Cayor, le Walo, le Baol, le Djolof et dans la région de Dakar. Ils sont généralement pêcheurs, agriculteurs, fonctionnaires mais surtout commerçants.

Cette société à une époque de son histoire a été marquée par une pratique permanente de la guerre. La lutte était alors l'étape à franchir pour l'accès à la fonction et au statut de guerrier.

Chez les wolofs on retrouve la pratique systématique de la lutte avec frappe ou " lamb "(2) qui constitue la compétition de l'élite.

Les séances de lutte sans frappe appelées " Mbappat " sont considérées comme " l'école de la lutte et constituent un passage obligé, car permettant d'acquérir un substrat de technicité nécessaire pour un éventuel passage à la lutte avec frappe.

Généralement, le lutteur wolof est de taille moyenne avec une musculature saillante, mais il arrive que le cayorien, le baol-baol et walo-walo soient de mensurations plus imposantes.

1- 2 - FAYE, V. „La lutte traditionnelle son importance sa signification en fonction des éthos et habitus ethniques au Sénégal,mémoire de maîtrise INSEPS, Dakar 1984, Page 18.

Les techniques les plus souvent utilisées chez les lutteurs wolofs sont les arrachés, les décalages, les hanchés et très rarement les demi souplesses.

De nos jours, la lutte chez les wolofs se pratique pour l'honneur qui est une valeur très significative. Elle a en outre pour fonction de renforcer les liens amicaux entre les jeunes des différents villages. Le champion veut gagner pour mériter la confiance et la considération de son village. Etre champion, c'est aussi susciter l'admiration chez les filles en incarnant la force, la puissance, la virilité et la détermination.

Cependant, depuis l'apparition de l'argent dans les compétitions de lutte, surtout celles avec frappe, cette activité semble perdre une partie de son authenticité.

D'après Bidjar "...dans un contexte où lutter était un motif de satisfaction et d'honneur pour le pratiquant, la lutte est devenue un moyen de gagner de l'argent et souvent même sa vie ".(1)

II 1-2- Chez les Sérères

Les sérères sont aussi divisés en sous-groupes avec certaines particularités. Ils sont répartis un peu partout sur l'ensemble du pays. On peut cependant constater des endroits à très forte concentration de population sérère notamment dans le Baol, les régions de Kaolack, Fatick, Thiés et sur la petite côte à Mbour. Ainsi on distingue :

- les nduts, les safènes et les nônes dans la région de Thiés ;
- les sine-sines et les saloum-saloum dans la région de Kaolack..

Les sérères sont avec les diolas une des ethnies où l'organisation de la lutte conserve un cachet encore traditionnel. La lutte sérère ne puise pas sa richesse uniquement dans ses rythmes, dans ses techniques, mais reflète la société sérère dans son organisation et dans ses croyances.

1- Bidjar, I. . La lutte traditionnelle avec trappe à Dakar : quelles perspectives. mémoire de maîtrise INSEPS, Dakar 1990. Page 8.

Selon NDiaye (1980) "...la lutte c'est également des symboles et des rites...un drame joué, fait d'objets, de gestes, de personnages issus de la culture vécue par le groupe." (1)

Chez les sérères, il existe à l'image des sociétés wolofs deux formes de lutte :

- une lutte traditionnelle avec frappe ;
- une lutte traditionnelle simple.

Contrairement aux wolofs, chez les sérères la première forme de lutte fut marginalisée au profit de la dernière qui continue d'être une des activités physiques majeures de la vie .

La fin des récoltes marque la période des grandes rencontres patronnées par le conseil des ancêtres. Ces derniers jouent un grand rôle dans l'organisation et le choix des représentants du village .

Le lutteur sérère est par essence un athlète impressionnant de par sa carrure et sa musculature.

Les techniques les plus souvent utilisées sont ,

- le hanché chez les safènes, nônes et nduts ;
- le décalage chez les sine-sines et les saloum-saloums ;
- l'arraché en percussion chez les lutteurs de la Petite Côte (Mbour, Joal etc).

Dans la société sérère, la lutte est l'occasion d'une manifestation culturelle et folklorique. Elle permet au lutteur d'évaluer la force, le courage et l'ingéniosité, mais aussi de défendre l'honneur de son village ou de sa communauté.

Aujourd'hui, différentes actions sont entreprises pour préserver cet acquis culturel du monde sérère. Aussi les 17 et 18 Mai 1980 un colloque s'est tenu sur le thème " la lutte en milieu sérère " afin de contrecarrer les effets d'une dénaturación engendrée par la tendance à la "sportivisation " outrancière de la lutte.

-1-3 - Chez les dlolas

Les dlolas ont conservé aussi une très forte tradition de lutte au niveau des villages. Ils sont localisés au niveau de la région de Ziguinchor. Ce sont généralement des cultivateurs de riz et des artisans.

L'éthnie dlola est divisée en trois sous-groupes :

- les dlolas Fogny de Blignona ;
- les dlolas Kassa d'Oussouye ;
- les dlolas Blouf dans le Tendouck.

En lutte on a pris l'habitude de les grouper en deux zones :

- d'une part le Kassa qui présente des particularités, propres et de l'autre le Fogny et le Blouf dont les règles de lutte sont similaires (1).

Dans la société dlola, on retrouve une seule forme de lutte :

- lutte traditionnelle sans frappe .

Compte tenu des différents sous-groupes ethniques, cette lutte traditionnelle revêt plusieurs formes.

L'hypothèse a été avancée dans une extrapolation poussée des théories de Marcel Mauss sur les techniques du corps que ...les différents styles de lutte dans les sociétés sont influencés par l'utilisation quotidienne des instruments de travail.

1- FAYE,V. , La lutte traditionnelle son importance sa signification en fonction des éthos et des habitus ethniques au Sénégal, mémoire de maîtrise INSEPS, Dakar, 1984, Page 14.

Ainsi dans le Blouf la forme de corps la plus utilisée est le décalage souvent combiné avec un crochet de jambe " gal-gal ". Ceci semble être lié à l'utilisation quotidienne dans les rizières du " kadiando " dans le maniement duquel le paysan du Blouf est amené à faire un mouvement de torsion pour décaler l'instrument en prenant appui sur son genou et ceci continuellement pendant toute la journée . Dans le Fogny, l'utilisation du donkoton (instrument très petit avec un manche court utilisé pour la culture du mil et de l'arachide) expliquerait peut être l'étonnante musculature du train supérieur et de la zone dorso-lombaire du cultivateur local. Il excelle surtout dans les techniques d'arraché avec les bras sur contrôle de la ceinture de l'adversaire.(1)

Dans le Kassa, l'interdiction formelle de la prise de la ceinture ou "Ngemb " limite le répertoire technique des lutteurs. C'est pourquoi, ils adoptent une garde basse et ont une préférence pour les techniques en passage dessous suivi d'un double ramassement de jambes.

Chez le diola, la lutte apparaît d'abord comme un moyen privilégié d'éducation. Elle vise :

- sur le plan corporel, le développement des qualités physiques de VARF (vitesse, agilité, résistance, force) ;
- sur le plan social, l'intégration des règles, des normes et des valeurs sociales.

Selon Faye (1984) " ... le Jeune diola qui refusait sciemment de se soumettre à l'épreuve de lutte encourait l'isolement, alors que celui qui excelle en bravoure devient rapidement populaire. "(2) . Ces affrontements à l'intérieur d'une classe d'âge restent un moyen de réjouissance mais servent également à établir des comparaisons et une hiérarchie sociale.

1- Ethiopiques „Revue trimestrielle socialiste de culture négro-africaine, ed Grande Imprimerie Africaine 1982, page 14 .

2- FAYE, V., La lutte traditionnelle son importance, sa signification en fonction des échos et des habitus ethniques au Sénégal, mémoire de maîtrise, INSEPS ,Dakar, 1984, Page 16.



Enfin, les influences d'une pratique sportive plus orientée vers la production d'un spectacle et vers " l'affairisme ", menacent dangereusement de disparition des éléments culturels de la lutte dans la société diola.

1-4- Chez les Toucouleurs

Les toucouleurs sont généralement localisés dans la vallée du fleuve Sénégal. Comme les wolofs, ils ont eu un passé guerrier. Leur existence a toujours été marquée par l'élevage extensif avec une transhumance constante. Les besoins de défense et de survie ont fini par faire d'eux des spécialistes de la lutte et des experts dans l'art de manier le bâton et le couteau.

La lutte toucouleur est semble-t-il la forme de lutte la plus spectaculaire dans le territoire sénégalais. Chez le toucouleur, la pratique de la lutte est influencée par la position sociale de l'individu et son appartenance à une " caste " (torodo-thioubalé etc) (1).

La seule forme de lutte qui existe dans la société toucouleur est la lutte traditionnelle sans frappe. Le lutteur toucouleur au plan de la morphologie ne semble pas être aussi fort que les lutteurs diolas et sérères. Cependant, il est très résistant, sa musculature est saillante et il est d'une souplesse et d'une agilité remarquables. Cette caractéristique semble être liée à la position géographique de l'éthnie (région du fleuve) et à l'activité socio-économique du toucouleur. Il est à la fois cultivateur, pêcheur et berger.

Deux formes de corps sont souvent utilisées par les lutteurs :

- le hanché fait à partir de plusieurs positions de dos et qui se termine par des techniques de grande amplitude ;
- la souplesse, technique spectaculaire dans la réalisation de laquelle le lutteur se jette dans un déséquilibre arrière vers un espace sur lequel il n'a pas de contrôle visuel.

1- FAYE, V., La lutte traditionnelle, son importance, sa signification en fonction des éthos et des habitus ethniques au Sénégal, mémoire de maîtrise, INSEPS, Dakar 1984, Page 30.

Dans la société toucouleur la lutte apparaît comme un moyen d'éducation mais aussi comme un moyen d'intégration sociale. Ainsi, qu'elle que soit la société considérée, la couverture de certains besoins de l'individu à travers la lutte est une constante.

L'évolution socio-économique et politique semble condamner à brève échéance la lutte traditionnelle à moins qu'elle ne s'adapte par de judicieuses mutations.

Malgré la diversité des ethnies, les formes de lutte se ressemblent : "partout c'est un combat où chacun cherche à surmonter la résistance de l'autre en employant son potentiel physique et psychique" (1)

Aujourd'hui la question est de savoir si pour rentrer dans la voie de la modernisation, la lutte devrait se sportiver et se trouver "aseptisée" de toute référence à l'histoire au symbolisme et à la culture des sociétés qui la pratiquent.

Prenant en compte tous ces éléments, nous pensons que l'école serait le lieu idéal pour sauvegarder cet acquis culturel qu'est la lutte.

CHAPITRE III

LUTTE A L'ECOLE

III- LA LUTTE A L'ECOLE

Comme dans de nombreux domaines qui interpellent la vie du pays (P.E.V, SIDA, etc...), la promotion et la vulgarisation de la lutte sont difficilement concevables en dehors de la prise en compte de la population scolaire. Cependant, l'enseignement de la lutte ne pourra se justifier que si au préalable, nous reconnaissons cette discipline comme une pratique éducative utile, et comme partie intégrante de l'éducation physique et sportive.

Nous n'avons nullement l'intention de parler, de la lutte en tant que sport de compétition. Notre souci fondamental est de présenter une lutte qui sera un moyen d'éducation pour les jeunes. Il s'agira d'une pratique saine dans laquelle le jeune lutteur pourra prendre conscience de son corps et développer ses qualités physiques, psychiques et sociales. Ainsi, l'activité tentera d'apporter sa contribution dans l'œuvre de synthèse du développement humain qui est la formation d'un être social.

Dans ce chapitre nous parlerons de la lutte en tant que moyen d'éducation, ensuite nous essaierons d'étudier notre sujet en rapport avec les textes officiels. En matière de ressources humaines nous évaluerons ce qui a été fait dans la formation des cadres et enfin nous tenterons de recenser l'ensemble des travaux de recherche qui ont pour objet l'enseignement de la lutte au Sénégal.

1- LA LUTTE COMME MOYEN D'EDUCATION

La lutte est une activité qui renferme beaucoup de potentialités nécessaires pour participer non seulement à l'éducation physique de ses pratiquants, mais encore à leur éducation sociale, morale et caractérielle.

" L'analyse et la synthèse de toutes les composantes des conduites en combat et l'exploitation que l'on peut en faire sur le plan éducatif, démontrent que la lutte peut être considérée comme un moyen d'éducation"(1).

1-1 - *Au plan physique*

Il est inconcevable pour un lutteur d'accomplir des gestes techniques sans un bon développement des qualités motrices que sont l'endurance, la résistance, la force, la souplesse, la vitesse etc, auxquelles s'ajoute le facteur perception-information qui joue un rôle prépondérant dans les sports de préhension

1-1-1 L'endurance

Elle se définit comme " l'aptitude à maintenir pendant une longue durée un effort de faible intensité continu, stable et sans qu'il y est de gêne respiratoire " (2).

En lutte, posséder la qualité de l'endurance constitue une importance décisive dans l'acquisition de la victoire. Le passage du temps de combat de 2x3 mn à 5 minutes en une seule période mérite qu'on s'attarde davantage sur le développement de cette qualité.

Chez le jeune lutteur, l'endurance peut se développer sur la base de sports complémentaires : jeux sportifs, jeux mobiles, gymnastique, course sur des distances moyennes et longues. On acquiert cette qualité par des jeux sportifs spécifiques à la lutte et par des exercices spéciaux.

Avec les enfants, le développement de l'endurance nécessite que ces derniers exécutent des exercices naturels, de courte durée dynamiques et en alternant les séquences intenses aux séquences moins éprouvantes.

1- DIOP, D . . Approche pédagogique de l'enseignement de la lutte au Sénégal. Mémoire de maîtrise, INSEPS, Dakar, 1982, Page 9.

2- THILLE et Coll., Manuel de l'éducateur, ed VIGOT, Paris, 1980, Page 316.

L'endurance du lutteur est en relation directe avec sa respiration . Le jeune lutteur doit apprendre à respirer correctement, dès ses premiers pas sur un tapis ou dans l'arène. Ainsi, il parviendra à surmonter dans une grande mesure la respiration arythmique et la retenue de la respiration qui sont caractéristiques de la lutte.

1-1-2- La résistance

La résistance se définit comme " la faculté de pouvoir soutenir un travail Intense le plus longtemps possible "(1).

En lutte elle peut se définir comme : " la faculté du lutteur de résister à la fatigue en continuant à exécuter de manière efficace les éléments techniques et tactiques au cours du combat."(2)

Il semble que la résistance soit caractéristique de la lutte à cause de l'intensité des assauts répétés lors des combats ; le bon lutteur se doit de développer sa résistance.

Chez l'enfant, la lutte apparaît comme un moyen d'acquisition de la résistance. Pour ce faire l'entraînement doit insister sur différents types d'exercices de formation générale (Jeux sportifs, exercices gymnastiques) et surtout sur des exercices spécifiques à l'activité.

Chez les jeunes lutteurs, le travail de la résistance ne doit commencer sans être précédé d'un important travail d'endurance. Il semble qu'un entraînement excessif en résistance engendre une augmentation très importante des parois du cœur au détriment du volume des cavités cardiaques aboutissant ainsi à un échec fonctionnel.

1- TILL, E et Coll . . Manuel de l'éducateur, ed VIGOT, Paris 1980, Page 320.

2- Petrov,R. . Lutte libre et lutte gréco-romaine, ed Flta, Lausanne, 1984, Page 44.

1-2-3- La force

La force se définit de façon générique comme " la qualité permettant à un muscle ou un groupe musculaire de déplacer, de supporter ou de réagir à une charge extérieure "(1).

Dans un sport d'opposition comme la lutte, la force constitue une qualité motrice nécessaire.

Bien que cette activité soit un moyen idéal pour développer la force, les entraînements en lutte seulement ne sont pas suffisants. Les premiers exercices de force du type exercices de développement général (exercices à deux, exercices avec médecine balls etc) peuvent être associés aux types simples d'exercices de lutte (petits haltères, acrobatie, exercices de pont etc).

Chez les enfants, le travail de la force doit être en rapport avec l'âge et le niveau des enfants.

1-1-3 La souplesse

" La souplesse se manifeste par le degré d'amplitude des mouvements des articulations. Elle dépend essentiellement de l'élasticité des muscles et des ligaments articulaires "(2). L'action systématique des forces d'étirement augmente l'amplitude des mouvements ainsi que la faculté des articulations à supporter une charge plus importante.

Chez le jeune lutteur, elle permet de se mouvoir et d'exécuter un geste efficace. Un des procédés fondamentaux du développement de la souplesse chez le lutteur est l'apprentissage du pont et le balancement en pont à partir d'un appui renversé sur la tête avec l'aide d'un partenaire.

1- Petrov, R . . lutte libre et lutte gréco-romaine, ed Fila, Lausanne, 1984, Page 40.

2- Petrov, R . . Principe lutte libre pour enfants et adolescents, ed Médičina I Rskoutoura, Sofia 1975, Page 29.

La souplesse et l'élasticité se développent mieux à partir de 12 ans-13ans. C'est pourquoi elles demeurent une qualité nécessaire qui doit être entretenue, maintenue et cultivée par une pratique régulière d'exercices appropriés à partir de 14 ans 18 ans (1).

1-1-5- La vitesse

Chez le lutteur, la vitesse est l'aptitude à exécuter dans un intervalle de temps le plus court possible des actions d'attaque, de défense et de contre attaque."(2).

En lutte, la vitesse peut être développée chez les enfants à partir d'exercices de réponse à un signal sonore ou visuel, d'exercices de sprint après marche avec arrêt brusque, pont à partir de la position allongée, "rentrée" entre les jambes d'un partenaire etc.

Mais au regard du développement insuffisant de l'appareil moteur des enfants, les exercices de rapidité doivent être brefs naturels et sans tension maximale.

1-1-6- Facteur perception-information

L'acte moteur est un processus qui va de la prise de l'information et de l'analyse à la recherche de solution mentale puis à la réalisation de l'acte qui constitue la solution motrice du problème posé.

Selon Mahlo (1974) " ... la perception est une conduite psychologique complexe par laquelle un individu organise ses sensations et prend conscience du réel..." (3)

1-2- Petrov, R. . Principes de lutte libre pour enfants et pour adolescents ; ed Médičina i Fiskultoura. Sofia 1975, Page 29.

3- Mahlo, F. . L'acte tactique en jeu, ed Vigot Frères, Paris ,1974, page 33.

Percevoir c'est reconnaître ; c'est un effort d'interprétation et d'exploitation de l'information dans le cadre d'un projet. La perception implique la personnalité toute entière.

Si au cours de la lutte le rôle de la sensibilité visuelle diminue c'est souvent pour le compte de l'accroissement de la sensibilité cutano-musculaire, vestibulaire et musculo-tendineuse.

D'ordinaire au début de l'enseignement , le contrôle visuel est très important. Mais peu à peu lors de la formation des habitudes motrices, il cède la place aux seconds sens cités .

Evidemment, le rôle de l'appareil visuel en lutte ne doit pas être sous-estimé. Pour certaines prises, son rôle est même primordial , dirigeant et irréversible. Ainsi, les déséquilibres avant suivis d'attaques en ramassement de jambes ne peuvent être exécutés que par des lutteurs possédant une bonne vision et capables d'ajuster la réalisation de l'attaque aux informations visuelles recueillies (" calculs optico-moteurs ").

L'importance de l'appareil vestibulaire en lutte est basée sur le fait que le but du jeu est de déséquilibrer l'adversaire, la réaction de défense (rééquilibrer) n'est efficace et juste que lorsque les réflexes canaliculo-auriculaires sont opérants. Les effets des interactions complexes entre le moteur, le visuel et le tactile sont intégrés par l'appareil vestibulaire à partir duquel sont élaborées les informations réafférentes (feed-back) qui permettent de renforcer ou de corriger l'équilibre ou le déséquilibre selon le projet moteur du lutteur.

Parce que mettant le lutteur en permanence , en demeure d'exercer tous les organes responsables de la sensibilité extéroceptive et de la vie de relation, la lutte est un excellent moyen de développement des possibilités de l'enfant par le physique.

-1-2 *Au plan social*

Il est de coutume dès qu'il s'agit de viser des objectifs de développement des qualités sociales en APS, de privilégier les sports collectifs. Le reproche qu'on peut faire à la lutte, est que le combat ne met en face que deux individus alors que les sports collectifs qui opposent des groupes, offrent des modalités d'interactions sociales plus variées et certainement plus élaborées où se retrouvent constamment deux éléments majeurs :

- l'opposition et l'association des "forces qui s'affrontent et des forces qui se concertent".

La lutte quant à elle met en présence deux individus qui apprennent à compter chacun sur soi, opportunité que ne leur offre que rarement la société.

Dans un combat de lutte, c'est l'adversaire lui même dans sa propre personne qui est visé et qui doit être " tombé ". Ceci ne va pas sans de profondes répercussions au plan affectif.

La présence de l'adversaire sur lui lequel on s'appuie en permanence est indispensable au lutteur pour s'exprimer et accomplir ses actions.

Cela peut entraîner une prise de conscience qui amène le lutteur à combattre non seulement contre, mais avec son adversaire. Ainsi, Il ressort du combat une relation non négligeable au plan social. L'action de s'affirmer en tant qu'individu en comptant d'abord sur ses propres ressources combinée à la soumission à des normes (règlement) et au respect de l'adversaire font de la lutte un excellent moyen d'éducation si tant que les deux " mamelles " de l'éducation restent l'individualisation et la socialisation.

En outre comme pour tout groupe, l'équipe de lutte est un microcosme qui reproduit à bien des égards le modèle de la société. La mise en place de situations éducatives spécifiques permet d'observer chez le jeune lutteur la plupart des attitudes sociales que l'enfant vit quotidiennement ou qu'il vivra plus tard comme adulte (rivalité, leadership, coopération etc).

De plus le groupe-équipe en lutte favorise la prise de conscience et l'expérimentation des phénomènes socio-affectifs de la vie courante (sympathie, antipathie etc).

1-3 *Au plan Psychologique*

Le combat de lutte exige une grande concentration de la part du pratiquant. Les situations changent rapidement (dominant-dominé), l'état émotionnel varie continuellement en relation avec chacun des aspects ci-dessous énumérés.

La volonté peut se définir comme "l'aptitude à actualiser, à réaliser ses Intentions ; l'acte volontaire précède d'une idée et déterminé par elle suppose une réflexion et un engagement." (1).

Au cours du combat un bon lutteur doit posséder cette force psychique qui lui donne le moyen d'attaquer sans cesse, de réagir et continuer à combattre même en mauvaise posture. Cette qualité est soutenue par une maîtrise de soi.

Chez l'enfant, la lutte se présente comme un cadre pour l'éducation de la volonté. Agir comme il faut et non comme on veut, sera un impératif pour atténuer et moduler l'ardeur des enfants.

- Le courage se définit comme la fermeté devant la souffrance, les dangers et les échecs. La lutte en tant qu'activité éducative peut constituer un moyen par lequel l'enfant peut acquérir cette qualité humaine.

Des exercices d'audace, d'agilité spécifiques à la lutte aident à développer le cran et la confiance en soi deux aspects du courage.

L'intelligence c'est : " ... l'aptitude à comprendre les relations qui existent entre les éléments d'une situation et à s'y adapter afin de réaliser ses fins propres ".(2)

1- Petrov, R ; lutte libre et lutte gréco-romaine, ed fila, Lausanne, 1984, Page 63 .

2- Dictionnaire encyclopédique de psychologie, ed Bordas, Paris, 1980, Page 616 .

Dans une situation d'opposition où le problème à résoudre est modulé selon les possibilités des élèves, l'enseignant permet à ces derniers d'expérimenter et découvrir par eux-mêmes suite à des essais et erreurs des solutions. Ainsi chez l'enfant, la lutte se propose comme un cadre pour l'éducation de la volonté, du courage et de l'intelligence pour (et par) une meilleure connaissance du corps et des possibilités de celui-ci.

La lutte se présente alors comme un excellent moyen d'éducation physique : dès lors se pose la question de la place de la lutte dans l'enseignement de l'EPS au Sénégal.

2- PLACE DE LA LUTTE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS

Nous nous proposons ici d'aborder l'ensemble des textes officiels (décrets, circulaires etc) concernant l'enseignement de l'EPS en général et de la lutte en particulier.

2-1- Les textes officiels

Trois textes officiels instituent, introduisent et organisent l'éducation physique dans les établissements d'enseignement moyens et secondaires du Sénégal.

Il s'agit de la loi n° 71-36 du 3 juin portant loi d'orientation de l'Education Nationale, du décret 73-896 du 1/10/73 et de la circulaire 0002 du 30 janvier 1974.

2-1-1- La Loi d'Orientation 71-36 du 3/6/71

Cette loi définit et organise toute l'éducation nationale au Sénégal.

Elle fixe à l'éducation nationale les missions suivantes :

- élever le niveau culturel de la population,
- former des hommes et des femmes libres et capables de créer les conditions de leur épanouissement à tous les niveaux ;
- contribuer au développement de la science et de la technique ;
- apporter des solutions efficaces aux problèmes du développement national.

Notons que la finalité de l'éducation au Sénégal est de former un citoyen qui répond aux attentes de la société. Le système éducatif Sénégalais est déclaré laïc et démocratique. Il prend sa source dans les valeurs et les réalités africaines dont il doit contribuer à l'enrichissement.

A cet effet, il doit dominer ces valeurs et les dépasser pour les transformer.

L'éducation nationale intègre les valeurs de " la Civilisation Universelle " et s'inscrit dans les grands courants du monde moderne (art3).

Cette Loi définit également les formes principales de l'éducation et structure toute l'éducation nationale en cinq (5) stades :

- l'éducation préscolaire ;
- l'enseignement élémentaire ;
- l'enseignement moyen ;
- l'enseignement secondaire ;
- l'enseignement supérieur.

Les modalités d'application de ce texte sont fixées en ce qui concerne l'enseignement préscolaire et élémentaire par le décret 72-861 du 13-7-72 notamment en son annexe II, chapitre VII et pour l'enseignement moyen secondaire et supérieur par le décret 73-896 du 1/10/1973.

-2-1-2- Le décret 73-896 et la circulaire 0002 du 30/1/1974

C'est le décret 73-896 du 1 octobre 1973 et la circulaire Interministérielle n° 0002 du 30 janvier 1974 qui définissent les orientations, les objectifs et les moyens de l'enseignement de l'EPS dans l'enseignement moyen et secondaire.

Dans le cadre de notre travail nous allons nous appuyer sur les chapitres I et II des-dits textes qui sont :

- la place des APS dans l'éducation ;
- les objectifs généraux de l'enseignement des activités physiques et sportives.

2-1-2-1- Place des APS dans l'éducation

Comme évoqué dans le sous-chapitre qui a tenté de justifier la lutte comme moyen d'éducation, le décret ne fait que confirmer tout ce que nous avons avancé plus haut : les activités physiques et sportives sont un moyen privilégié de l'éducation de l'enfant.

En effet, elles sont pour les jeunes un facteur précieux d'équilibre physique, psychique et psychologique.

2-1-2-2- Les objectifs généraux de l'enseignement des APS

Quels que soient les exercices, les procédés, les techniques employés, l'enseignant d'EPS aura toujours présent à l'esprit les objectifs suivants qui lui serviront de guide : le développement organique et foncier, l'éducation motrice fondamentale et le développement de qualités de caractère.

Ces objectifs transparaîtront dans la programmation et le plan de travail de l'Intervenant qui les poursuit soit simultanément soit alternativement selon les moyens matériels, les besoins des élèves et les exigences du programme.

Même si en annexe du décret 73-896 du 10 octobre 1973, l'enseignement de la lutte est prévu dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire, il n'en demeure pas moins que les intentions sont restées au stade de vœux pieux. Nous pensons que cette lacune aussi bien dans les dispositifs que dans les conditions d'applicabilité des textes est grave.

Il ne suffit pas de reconnaître que la lutte est un moyen d'éducation physique adapté à notre environnement, il faut le démontrer par des faits concrets.

3- FORMATION DES CADRES

L'enseignement de l'EPS et de la lutte en particulier constitue une tâche délicate pour deux raisons :

- d'une part les élèves (corps fragile) travaillent avec un adversaire dont le poids est souvent supérieur au leur ;
- d'autre part les risques d'accidents (chutes, projections etc) sont toujours fréquents comme pour toute APS et en particulier pour tous sports de combat.

Avec la mise en place de centres performants de formation pédagogiques, (CNEPS, INSEPS) grande est la tentation de considérer les enseignants d'EPS comme de réels agents de vulgarisation de la lutte à l'école.

Cette attitude est-elle réaliste ? C'est ce que nous proposons de vérifier ci-dessous.

La tâche d'enseigner la lutte ne peut être confiée qu'à des personnes ayant reçu une formation de base et des connaissances spécifiques à l'activité.

La création du Centre National de l'Education Populaire et Sportive (CNEPS) et de l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) nés de la volonté des autorités administratives soucieuses d'élaborer, de gérer une politique éducative cohérente, constituent les lieux privilégiés de la formation des cadres de l'EPS.

En dehors de ces deux structures, il existe les instances fédérales sénégalaises chargées de gérer la lutte qui ont elles aussi des tâches de formation des cadres.

Les développements suivants seront plus axés sur la formation que sur les institutions de formation elles-mêmes.

3-1- Le CNEPS et l'INSEPS

Les enseignants d'EPS qui y sont formés pourraient dans une large mesure être des acteurs dans tout processus de développement de la lutte. Ceci pour plusieurs raisons :

- Ils ont reçu une formation pluri-annuelle qui leur permet de connaître à fond leurs sports d'option et les éléments de base des autres disciplines sportives et dont la prise en compte devrait leur permettre une intervention pédagogique optimisée ;

- le nombre d'enseignants formés est considérable.

L'INSEPS de 1980 à 1994 a formé plus de deux cent vingt six (226) professeurs dont soixante quatre (64) optionnaires de combat soit un pourcentage de (28,31%).

Le CNEPS de 1960 à 1992 a formé quatre cent cinquante sept (457) maîtres d'EPS et cinquante trois (53) maîtres adjoints.

Selon les informations recues du censeur du CNEPS, dix neuf (19) optionnaires de combat ont été formés entre 1984 et 1993. pour les autres années , la situation n'a pas été faite.

A leur sortie (bac+5 ans pour l'INSEPS et BFEM+3 ans pour le CNEPS), les enseignants d'EPS sont affectés indifféremment sur toute l'étendue du territoire national.

Ils sont donc autant d'agents potentiels pour l'enseignement de la lutte dans les établissements publics moyens et secondaires du Sénégal.

Malheureusement leur niveau d'expertise et de pratique semble particulièrement souffrir d'un certain nombre de facteurs et en particulier du système de la double option (l'option se fait dans une discipline en sport collectif et dans une discipline en sport individuel) en vigueur dans les écoles de formation d'enseignants d'EPS.

3-2- *Au niveau des instances fédérales*

Du côté des différentes structures fédérales qui se sont succédé il est heureux de noter qu'un certain nombre de cadres ont été formés et ont obtenu des diplômes fédéraux.

Au 10 janvier 1990 ont été formés trente (30) animateurs Initiateurs, vingt trois (23) entraîneurs de 1er degré, trente deux (32) entraîneurs de 2er degré, un (1) entraîneur de 3er degré, deux instructeurs spécialisés auxquels s'ajoutent six autres formés en 1991-1992. Au total ces instances fédérales disposent de quatre vingt quatorze cadres. Même si ces derniers ne sont pas destinés à l'enseignement de la lutte dans les établissements, ils constituent des agents pouvant participer à la promotion de cette discipline.

En plus de tous ces efforts consentis de part et d'autre, certains de ces enseignants ont eu à faire des travaux recherche entrant dans le cadre d'une pédagogie de l'enseignement de la lutte à l'école.

4- **RECENSION DES ECRITS**

Selon FALL citant Rochez "... la présence de la lutte à l'école comme discipline éducative semble correspondre à un souhait unanime depuis de nombreuses années...Mais, le passage de l'intention à l'acte pose de réelles difficultés ..." (1)

Ces problèmes ne sont pas insurmontables. De nombreux travaux scientifiques (élaborés par des élèves professeurs et des enseignants de l'INSEPS ou par des chercheurs) en font foi.

Cette production devrait être prise en considération pour l'enseignement de la lutte à l'école et pour l'élaboration d'un plan national de développement de la lutte sous toutes ses formes au Sénégal.

1- FALLY . . . [évaluation sommative de la lutte en milieu scolaire, dossier documentaire INSEPS, Dakar, 1987, Page 5.

Nous citerons quelques titres de ces travaux qui ont retenu notre attention :

- L'introduction de la lutte à l'école / Badji (1983) ;
- Passage de la lutte traditionnelle à la lutte olympique
Touré, Camara, Mané (1984) ;
- Pour un apprentissage cohérent de la lutte / Diop et Thiam (1983) ;
- Approche pédagogique de la lutte traditionnelle par les jeux
d'affrontement / Faye (1985) ;
- Pour une pédagogie du modèle et de la découverte / Coly (1987) ;
- Proposition d'un contenu de cycle de lutte, et l'évaluation sommative
de la lutte en milieu scolaire / FALL et DIAHAM (1987) ;
- Programme d'implantation de la lutte à l'école comme discipline
éducative / J.M Rochez (1983) .

Ces études sont complétées par la réalisation du code de lutte africaine et divers travaux réalisés à partir de ce code par un collectif d'enseignants d'Afrique francophone sous la conduite de MM Rubio, NLONG et Badji (1988).

Ces précieux documents constituent une aide pour l'enseignant dans le cadre de l'apprentissage des règles de lutte à l'école.

Ils permettent aux élèves d'appréhender ces dites règles grâce à un ensemble de suggestions et de démarches pédagogiques simples rationnelles et clairement présentées.

L'ensemble de ces travaux de recherche s'inscrit dans une triple dynamique :

- la revalorisation de la lutte pour sa popularisation auprès de la jeunesse sénégalaise ;
- la facilitation de l'intégration de la lutte dans les programmes généraux des activités physiques et sportives pratiquées à l'école par une mise en évidence et une exploitation méthodique des valeurs éducatives qu'elle véhicule ;
- la redynamisation de la lutte pour qu'elle accède réellement au rang des sports tels que le foot-ball, le basket etc..., par une aide à l'évolution des mentalités et des motivations au niveau de ceux qui ont la charge de gérer, de développer et de promouvoir la lutte.

Malgré la diversité des travaux et des solutions proposées par les uns et les autres, un constat s'impose :

- pour se massifier la lutte a besoin qu'une intervention rationnelle sur l'institution scolaire pourrait largement satisfaire,

-Le temps des intentions louables et jamais concrétisées est révolu.

Le moment est venu de nous atteler à l'implantation définitive de nos valeurs culturelles traditionnelles au sein de l'institution scolaire .

Notre souhait est de voir un jour la lutte se doter de la même audience que les sports dits "Importés".

Notre étude qui se veut être une contribution dans ce sens va s'interroger sur les causes de l'inexistence de l'enseignement de la lutte à l'école.

CHAPITRE IV

METHODOLOGIE

IV - METHODOLOGIE

1- POPULATION ETUDIEE

Notre population représente un ensemble de catégories de personnes constituant les composantes du processus éducatif.

Ces personnes participent à la bonne gestion et au bon fonctionnement de l'école surtout en ce qui concerne les problèmes relatifs à la pédagogie et à l'enseignement.

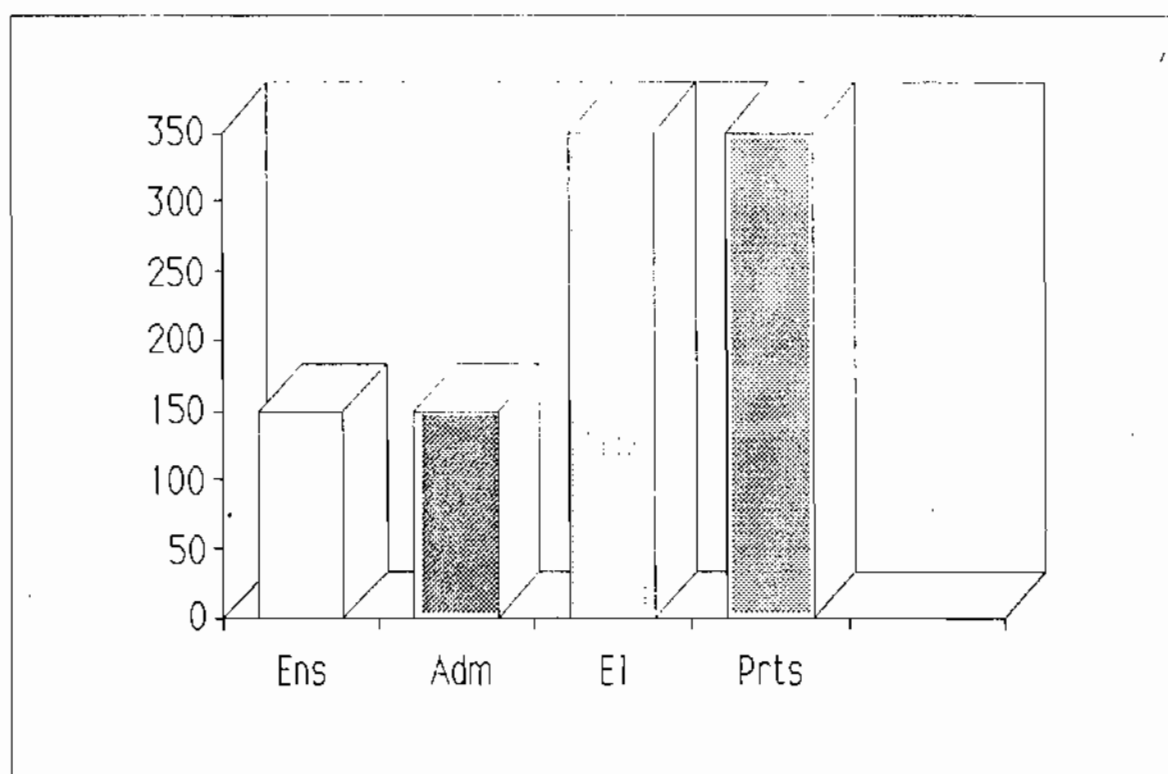
Cette population est composée :

- d'enseignants dispensant les cours d'EPS dans des établissements publics moyens et secondaires de Dakar ;
- d'élèves d'établissements publics moyens et secondaires de Dakar ;
- d'administratifs se composant d'inspecteurs régionaux et départementaux du MEN, du MJS, de proviseurs de lycées, de censeurs, de principaux de CES ou CEM, de conseillers pédagogiques régionaux (CPR) de secrétaires d'UASSU et de surveillants généraux ;
- de parents d'élèves dont les enfants suivent les cours dans ces établissements publics moyens et secondaires.

Pour chaque catégorie, nous avons élaboré un questionnaire. Ainsi, pour un total de mille (1000) exemplaires, la répartition s'est faite comme suit:

- chez les enseignants d'EPS, cent cinquante (150) questionnaires ont été administrés et quatre vingt dix (90) ont été récupérés soit un taux de déperdition de 40% ;
- chez les élèves trois cent cinquante (350) questionnaires ont été distribués et trois cent (300) récupérés soit un taux de déperdition de 14,29%;
- au niveau des administratifs, un total de cent cinquante (150) questionnaires a été remis aux différents concernés et soixante quinze (75) ont été récupérés soit un taux de déperdition de 50% ;
- chez les parents d'élèves trois cent cinquante (350) questionnaires ont été distribués et cent quatre vingt dix (190) ont été récupérés soit un taux de déperdition de 45,71% .

**REPARTITION DES QUESTIONNAIRES AU NIVEAU DES DIFFERENTES
CATEGORIES DE NOTRE POPULATION CIBLE**



IV-2- L'INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES

Vu notre milieu d'intervention et la nature de l'étude, nous avons préféré utiliser l'enquête sur questionnaire comme méthode de travail. Ce document comporte trente (30) questions définissant différents items, lesquels ont été sélectionnés en tenant compte de plusieurs paramètres pouvant traduire à notre avis les problèmes relatifs à l'enseignement de la lutte traditionnelle dans les établissements publics moyens et secondaires de Dakar.

1- Item relatif à la connaissance de la discipline sur le plan pratique et théorique. A ce niveau nous avons choisi d'interroger les sujets sur leur vécu comme pratiquant ou non et sur la perception qu'ils ont de la lutte.(Sport ? pratique culturelle ? jeu ? loisir ? ou autres à préciser.)

2- Item relatif à la motivation et à l'attitude par rapport à la lutte. La motivation d'après Lagache se définit comme " l'action des forces psychologiques et sociales qui déterminent le comportement de l'individu"(1) L'attitude quant à elle se définit comme " un ensemble stable et systématisé de croyances, de principes et d'idées qui interviennent comme centre permanent des références de tout ce que l'individu pense, fait ou dit." (2) .Le choix de cet item se justifie par le fait que l'enseignement d'une quelconque discipline passe obligatoirement par la prise en compte de l'importance qui lui est accordée et par la perception qu'ont les différentes composantes du processus éducatif de l'activité.

3- Item relatif aux moyens de sa promotion. Nous supposons ici que le simple fait de citer les facteurs qui peuvent faciliter ou empêcher l'enseignement de la lutte peut nous conduire vers la connaissance des moyens à mettre en œuvre pour promouvoir un enseignement correct de la discipline.

4- Item relatif au niveau d'acceptation de la pratique de la lutte et la place de cette activité parmi les disciplines sportives enseignées ou pratiquées. Le choix d'un tel item se justifie par le fait que la popularité d'une activité sportive se traduit par l'audience que celle-ci trouve au niveau du public or l'adhésion d'un sujet à quelque activité que ce soit (bien que fonction des déterminants matériels, socio-économiques...) dépend en grande partie du systèmes de représentations que cet individu à de cette activité en rapport avec sa perception de la norme et des rôles sociaux etc.

5- Item relatif à l'évaluation du degré d'institutionnalisation de l'enseignement de la lutte à l'école à travers les textes officiels .

Nous pensons que la connaissance et la prise de conscience de ces différents textes par les administratifs des établissements devrait faciliter l'enseignement de l'activité et l'adhésion des élèves à l'intervention pédagogique.

Ainsi au total de trente (30) questions ont été réparties comme suit :

- élèves six (6) questions ;
- enseignants huit (8) questions ;
- parents huit (8) questions
- administratifs huit (8) questions ;

Dans le souci d'une meilleure compréhension de certains termes utilisés dans les questionnaires nous avons jugé utile de les définir ci-après.

* Le sport selon Parlebas peut être défini comme : " un ensemble de situations motrices d'affrontement codifiées sous forme de compétitions institutionnalisées."(1)

* La pratique culturelle se définit comme une activité issue de nos valeurs propres et qui est partie intégrante de notre culture.

* Le jeu selon Robert se définit comme : "...une activité organisée par un système de règles définissant un succès et un échec, un gain ou une perte."(2)

1- Parlebas,P. . , Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice, INSEP de Paris, 1981, Page 237.

2- Robert,P. . , Dictionnaire alphabétique en langue française, ed par les dictionnaires Robert, Paris 1977, Page 1046.

* Le loisir de l'avis de Dumazedier est "...un ensemble d'occupations auxquelles l'individu s'adonne de son plein gré soit pour se reposer, soit pour se divertir après s'être libéré de ses obligations professionnelles familiales et sociales." (1)

* S'agissant de la rubrique "autres à préciser", l'appréciation est laissée à l'initiative du répondant pour tout complément d'information.

Deux types de questions ont été retenues :

- quelques questions fermées (oui-non)
- des questions élaborées sur la base de l'échelle quantitative de Lickert; ces dernières sont le plus souvent complétées par une question semi-ouverte, laquelle permet aux sujets de préciser ou d'expliquer leur opinion en nous fournissant un complément d'informations.

les questions bâties sur le modèle de Lickert comportent une série de réponses possibles situées entre deux pôles :

- "très grande importance" à "aucune importance" en passant par les étapes "grande importance", "moyenne importance" et "peu d'importance" ;

- pour certaines des questions l'échelle des réponses possibles allait de "beaucoup" à "pas du tout" en passant par "moyennement", "un peu" et "très peu".

D'après NADEAU cité par SANE (1988), l'échelle Lickert est l'une des techniques dont font usage les chercheurs en éducation physique notamment pour déterminer les opinions, les Interêts, les croyances, les réactions des sujets par rapport à une réalité donnée.(2)

Le sujet marque d'une croix la case mise en face de la réponse qui reflète le mieux son opinion sur chaque question posée.

1- THILL, E et Coll ., Manuel de l'éducateur (Lexique sc humaines) , ed VIGOT, Paris, 1980, Page 498.

2- SANE, O . , Niveau de satisfaction des élèves à l'égard des cours d'EPS, esal de maîtrise, Université de Laval , Canada, 1988, Page 22.

3 - ELABORATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire comprend trois parties :

- sur l'entête c'est à-dire la première partie nous avons précisé l'objet de notre étude ;

- la deuxième partie concerne les renseignements sur la population-cible (établissement fréquenté, sexe, fonction, nombre d'années d'expérience, classe, âge, ethnité)

- la dernière partie comporte les différents types de questions (questions fermées, questions à échelle Lickert, questions semi-ouvertes.)

4 - VALIDATION DU QUESTIONNAIRE

Selon GABOULT (1986) " Un instrument est valide quand il mesure effectivement ce qu'il prétend mesurer." (1)

Nous avons jugé prudent de réaliser une pré-étude (avec un pré-questionnaire) sur un échantillon réduit de quarante (40) sujets (enseignants, élèves, parents et administratifs) nous a permis de valider le questionnaire. Après cela le document est passé à la frappe, étant considéré qu'il est compréhensible et qu'il répond bien à nos attentes c'est-à-dire mesurer l'objet d'étude.

5 - LA COLLECTE DES DONNEES

Dans le souci de récupérer le maximum de questionnaires, nous les avons distribués en demandant à certains sujets (enseignants d'EPS, élèves) de répondre sur place. Il a été demandé à chaque élève interrogé d'emmener un questionnaire à son père ou à son tuteur.

Pour les administratifs, un lot de cent cinquante (150) questionnaires a été remis à certains chefs d'établissements lesquels étaient chargés de les distribuer et de les récupérer une semaine après.

Cette méthode n'a pas été efficace car nous avons perdu beaucoup de questionnaires (50%). Face à cet échec relatif, nous avons pris la décision d'aller sur place et de leur administrer le questionnaire. Ceci non plus n'a pas été facile. C'est ainsi, que nous avons pu laborieusement mener à son terme la collecte des données au niveau des administratifs.

6 - TRAITEMENT DES DONNEES

Dans cette opération, nous n'avons pas tenu compte de la variable sexe, dans la mesure où l'objet des questionnaires était de recueillir l'opinion, l'image, la perception que les sujets ont de l'activité lutte d'une part.

D'autre part, nous avons réparti les données obtenues en fonction des items que nous nous sommes fixés au départ.

A propos des questions fermées, après dépouillement et après avoir établi les totaux, nous avons procédé aux calculs des pourcentages sur la base des fréquences obtenues.

Pour les questions à échelle de Lickert, les variables ont été appréciées par ordre décroissant. Le choix par le sujet de la première valeur donne cinq (5) points, la deuxième quatre (4) points, la troisième (3) points, la quatrième deux (2) points et la cinquième un (1) point.

Pour les calculs nous avons retenu les intervalles suivants :

- 5 ≤ moyenne ≤ 4,5 correspondant à la variable très grande importance
- 4,5 < moyenne ≤ 3,5 correspondant à la variable grande importance
- 3,5 < moyenne ≤ 2,5 correspondant à la variable moyenne importance
- 2,5 < moyenne ≤ 1,5 correspondant à la variable peu d'importance
- 1,5 < moyenne ≤ 1 correspondant à la variable aucune importance

Ce même principe a été respecté pour certaines questions où les pôles de l'échelle ont été changés en " beaucoup " " pas du tout " etc.

Les données restantes, ont été recueillies à partir des questions semi-ouvertes. Après cela, le calcul des moyennes statistiques a permis une estimation quantitative et une classification des variables.

1- TABLEAU : REPARTITION DES QUESTIONNAIRES ELEVES DU CYCLE MOYEN

Classes → Etablissements	Troisième	Quatrième	Cinquième	Sixième	Total
CES AMETH SY MALICK	10	10	0	10	30
CES ADAMA DIALLO	10	10	10	0	30
CEM MANSOUR SY CES	0	10	10	10	30
OUSMANE SOUCE DIOP CEM	10	0	10	10	30
ADAMA TRAORE	10	10	10	0	30
Total	40	40	40	30	150

2- TABLEAU : REPARTITION DES QUESTIONNAIRES ELEVES DU CYCLE SECONDAIRE

Classes Etablissements →	Terminales	Première	Secondes	Total
Lycée Blaise DIAGNE	10	10	10	30
Lycée NGALANDOU DIOUF	10	10	10	30
Lycée SEYDOU NOUROU TALL	10	10	10	30
Lycée LAMINE GUEYE	10	10	10	30
Lycée Technique Commercial DELAFOSSÉ	10	10	10	30
TOTAL	50	50	50	150

CHAPITRE V

PRESENTATION ET INTERPRETATION
DES RESULTATS

**Connaissance de la discipline et sa compréhension
Motivation et attitude par rapport à la lutte**

	5 TGIMP		4GIMP		3 MIMP		2 PIMP		1 AIMP		Moyenne
	ni	%	ni	%	ni	%	ni	%	ni	%	
Question n°1	4	4,44	10	11,11	18	20	50	55,55	8	8,88	2,46
Question n°2	27	30	37	41,11	12	13,3	9	10	5	5,55	3,8
Question n°3	25	27,8	26	28,88	19	21,1	14	15,55	6	6,66	3,56

**Tableau 1: Répartition des pourcentages et des moyennes enregistrés
aux questions 1, 2 et 3 selon l'échelle de Lickert.**

TGIMP: très grande importance
 GIMP: grande importance
 MIMP: moyenne importance
 PIMP: peu d'importance
 AIMP: aucune importance

TABLEAU 1 : PRESENTATION DES RESULTATS

*** Chez les enseignants**

QUESTION N° 1

- 4,44 % des sujets Interrogés pensent que leurs collègues accordent une très grande importance à la lutte.
- 11,11 % des sujets interrogés pensent que leurs collègues accordent une grande Importance à la lutte.
- 20 % des sujets interrogés pensent que leurs collègues accordent une importance moyenne à la lutte.
- 55,55 % pensent que leurs collègues accordent peu d'importance à la lutte.
- 8,88 % pensent que leurs collègues n'accordent aucune importance à la lutte.
- 2,46 constitue la moyenne obtenue chez les enseignants.

QUESTION N° 2

- 30 % des enseignants interrogés accordent une très grande importance à la lutte
- 41,11% % des enseignants interrogés accordent une grande importance à la lutte.
- 13,33 % des enseignants interrogés accordent une importance moyenne à la lutte.
- 10 % des enseignants interrogés accordent peu d'importance à la lutte.
- 5,55 % des enseignants interrogés n'accordent aucune importance à la lutte.
- 3,80 % constitue la moyenne obtenue par rapport à l'ensemble des réponses reçues.

QUESTION N° 3

- 28,88 % des enseignants interrogés pensent que les élèves aiment beaucoup la lutte.
- 27,77 % des enseignants interrogés pensent que les élèves aiment moyennement la lutte.
- 21,11 % des enseignants interrogés pensent que les élèves aiment peu la lutte.
- 15,55 % des enseignants interrogés pensent que les élèves aiment très peu la lutte.
- 6,66 % des enseignants interrogés pensent que les élèves n'aiment pas la lutte.
- 3,56 % constitue la moyenne obtenue.

Le tableau n° 1 relatif à la connaissance de la discipline à sa compréhension, à la motivation et à l'attitude des enseignants vis à vis de la lutte donne les résultats suivants :

- * *Question n° 1*: 55,55 % des enseignants d'EPS, avec une moyenne de 2,46 pensent que leurs collègues accordent peu d'importance à la lutte ;
- * *Question n° 2* : relative à l'importance que les enseignants d'EPS accordent personnellement à la lutte, montre qu'avec une moyenne de 3,80 (intervalle 4,5-3,5) la variable "grande importance" tend à regrouper les avis des enseignants (41,11 % des avis) .
- * *Question n° 3* : est relative au goût supposé des élèves pour la lutte. Les résultats montrent avec un pourcentage de 28,88% et une moyenne de 3,56 (Intervalle 4,5-3,5), que les enseignants pensent que les élèves aiment la lutte.

Connaissance de la discipline et sa compréhension

Elèves			Parents d'élèves			Administratifs		
	ni	%		ni	%		ni	%
oui	100	33,34	oui	73	38,42	oui	33	44
non	200	66,66	non	117	61,58	non	42	56
N	300	100	N	190	100	N	75	100

Tableau 2: Répartition des pourcentages obtenus sur la question n° 1 relative à la connaissance et à la compréhension de la lutte traditionnelle (théorique ou pratique) et selon les différentes catégories de notre population (élèves, parents d'élèves et administratifs)

Le tableau n°2 donne les résultats suivants :

Elèves :

- 33,34 % des élèves interrogés disent avoir pratiqué la lutte contre 66,66 %

Parents d'élèves :

- 38,43 % des parents d'élèves interrogés ont pratiqué la lutte contre 61,57 %

Administratifs :

- 44 % des administratifs interrogés ont pratiqué la lutte contre 56 % .

A l'observation des résultats, nous remarquons qu'il existe une différence assez importante entre le nombre de sujets n'ayant pas pratiqué la lutte chez les élèves et chez les administratifs (10,66 points).

Cela pourrait s'expliquer par deux raisons :

- la première est que la majorité des élèves interrogés sont issus d'un milieu urbain où l'influence de la civilisation occidentale joue un rôle non négligeable ;

- la deuxième raison peut être liée au fait que les administratifs ont vécu pendant une époque où la lutte était une pratique "normale".

CONNAISSANCE DE LA DISCIPLINE ET DEGRE DE COHERENCE DES DECIDEURS
(le politique et l'administratif)

Enseignants			Elèves			Parents d'élèves			Administratifs		
	ni	%		ni	%		ni	%		ni	%
oui	8	8,88	oui	10	3,34	oui	129	67,89	oui	55	73,34
non	82	91,12	non	290	96,66	non	61	32,11	non	20	26,66
N	90	100	N	300	100	N	190	100	N	75	100

Tableau 3: Programmation de la lutte dans les séances d'EPS
Répartition des pourcentages selon les différentes catégories

Enseignants: 8,88 % des sujets interrogés ont programmé la lutte
par contre 91,12 % n'ont pas programmé la lutte

Elèves: 3,34 % des élèves interrogés ont pratiqué la lutte pendant les séances d'EPS
contre 96,66 % qui n'ont pas pratiqué.

Parents: 67,89 % des parents interrogés sont favorables à l'enseignement de la lutte à l'école
contre 32,11 % qui sont d'avis contraire.

Administratifs: 73,33 % des sujets interrogés pensent que la lutte doit figurer
dans la programmation annuelle des établissements contre 26,67 % qui sont d'avis contraire.

Le tableau n°3 relatif aux raisons de la programmation ou non de la lutte parmi les disciplines d'enseignement donne les résultats suivants :

1- Les enseignants

Le faible pourcentage (8,88 %) de ceux qui ont programmé l'enseignement de la lutte évoque les raisons suivantes :

- la lutte est une discipline au même titre que les autres disciplines ;
- elle participe à la formation du caractère, du courage et à l'aptitude au dépassement de soi ;
- elle est une pratique dont l'enseignement est prévu par les "Instructions officielles" ;
- elle doit figurer dans le programme annuel des établissements d'enseignement .

91,12% des sujets n'ayant pas programmé la lutte ont évoqué les raisons suivantes :

- un manque d'espace et d'infrastructures adéquates (tapis, vestiaires, gymnases etc) ;
- le manque d'effort au plan administratif, la mixité et la pléthore d'élèves dans les classes ;
- le manque d'optionnaires de combat dans les établissements ;
- le manque de volonté et de motivation des enseignants ;
- l'insuffisance de formateurs et la rareté des supports pédagogiques ;
- la non programmation de la lutte dans les compétitions de l'UASSU ;
- le manque de motivation des élèves ;
- l'absentéisme de certains professeurs lors de la mise en place de la programmation annuelle des APS ;
- la non inscription de la lutte parmi les disciplines d'examen .

Nous sommes surpris de voir que les lycées comme celui de Delafosse et de Limamoulaye qui disposent de praticables n'ont pas programmé la lutte.

2- Les élèves

3,34 % des élèves interrogés ont pratiqué la lutte pendant les séances d'EPS contre 96,66 %. Les raisons qui peuvent justifier ce fort pourcentage d'élèves n'ayant pas pratiqué sont liées au fait que 91,12 % des enseignants d'EPS n'ont pas programmé la lutte.

3- Les parents

67,89 % des sujets interrogés sont favorables à l'enseignement de la lutte à l'école contre 32,11 % qui sont d'un avis contraire.

Ce pourcentage élevé de parents favorables à l'enseignement de la-dite discipline se justifie par les raisons suivantes :

- la lutte constitue une activité qui présente les mêmes avantages que les autres APS ;

- elle participe à la formation du corps et de l'esprit ;

- elle développe les qualités physiques (vitesse, agilité, résistance, force etc), psychologiques (cran, courage) et intellectuelles (réflexion, précision, perception) ;

- c'est une APS aux vertus et aux qualités éducatives sûres qui concourent à la construction et à la formation de la personnalité des élèves;

- elle favorise la sauvegarde de notre patrimoine culturel ;

- Elle permet la détection de nouveaux talents en vue d'une contribution rapide et efficace au rayonnement sportif international du Sénégal ;

- la lutte à l'école constitue un moyen de faire la promotion de la discipline.

Les **32,11%** qui ne sont pas favorables à son enseignement à l'école évoquent les raisons suivantes :

- le problème de la sécurité et l'audience dont bénéficient les autres disciplines au sein de l'école (foot-ball, hand-ball etc) ;

- son côté " brutal " et "dangereux" provoquant le plus souvent des blessures, des accidents ;

- le problème de la mixité et des classes pléthoriques ;

- l'influence de l'Occident sur notre culture (acculturation) ;

- le manque de matériels (tapis, vestiaires, eau courante, espace, praticable etc)
- la non catégorisation des lutteurs selon le poids et l'inexistence de formateurs compétents ;
- enfin le manque de motivation des élèves et leur préférence pour d'autres disciplines (foot-ball, basket-ball) .

4- Les administratifs

73,33 % des sujets interrogés jugent que la lutte doit figurer dans la programmation annuelle des établissements contre 26,67 % . Les mêmes raisons évoquées chez les parents d'élèves restent valables chez les administratifs.

**Connaissance et Compréhension de la lutte
(Théorique et pratique)**

	Elèves		Parents d'élèves		Administratifs	
	ni	%	ni	%	ni	%
Sport	150	50	71	37,36	50	66,66
Pratique culturelle	132	44	97	51,05	20	26,68
Jeu	11	3,66	15	7,89	3	4
Loisir	7	2,34	5	2,65	2	2,66
Autres à préciser	0	0	2	1,05	0	0
N	300	100	190	100	75	100

Tableau 4: Répartition des pourcentages enregistrés aux questions 2 et 3 relatives à la compréhension et à la connaissance de la discipline.

1- Les élèves

- * 50 % des élèves interrogés pensent que la lutte est un sport
- * 44 % pensent que c'est une pratique culturelle de chez nous
- * 3,66 % pensent que c'est un jeu
- * 2,34 % pensent que c'est un loisir
- * pas d'opinion émise sur la rubrique "autres à préciser".

2- Les parents d'élèves

- * 37,36 % des parents Interrogés pensent que la lutte est un sport
- * 51,05 % pensent que c'est une pratique culturelle de chez nous
- * 7,89 % pensent que c'est un jeu
- * 2,65 % pensent que c'est un loisir
- * 1,05 % pensent que c'est une exhibition, une démonstration .

3- Les administratifs

- * 66,66 % des administratifs interrogés pensent que la lutte est un sport
- * 26,68 % pensent que c'est une pratique culturelle de chez nous
- * 4 % pensent que c'est un jeu
- * 2,66 % pensent que c'est un loisir
- * pas de réponse à la rubrique 'autres à préciser'.

Le tableau n°4 met en évidence la connaissance et la compréhension de la discipline selon qu'on considère la lutte comme un sport, une pratique culturelle, un jeu , un loisir ou tout autre avis à préciser.

Ainsi, 50 % des élèves assimilent au sport contre 37,36 % des parents et 66,56 % des administratifs.

La lutte est perçue comme pratique culturelle par 44 % des élèves contre 51,05 % des parents et 26,66 % des administratifs.

A y voir de près, nous constatons que les pourcentages les plus importants ont été obtenus par la lutte considérée comme sport et comme pratique culturelle (50 %, 44 %, 51,05 % et 66,66 % cf Tableau n°4). Les élèves et les administratifs perçoivent la lutte comme un sport et les parents d'élèves la considèrent comme étant une pratique culturelle. Les raisons des uns et des autres peuvent être déterminées par le fait d'avoir vu ou assisté à des compétitions de lutte organisées et réglementées par des structures fédérales, nationales et même internationales d'une part et d'autre part par le fait que la lutte a constitué pour eux une pratique courante et un élément important faisant partie intégrante de leur patrimoine culturel.

Les pourcentages attribués à la lutte comme étant un jeu, un loisir ou "autres à préciser" n'étant pas très importants, nous n'avons pas jugé nécessaire de faire un commentaire à ce propos.

Motivation et attitude par rapport à la lutte

	5 TGIMP		4 GIMP		3 IMPMOY		2 PIMP		1 AIPM		Moyenne
	ni	%	ni	%	ni	%	ni	%	ni	%	
Elèves	125	41,66	86	28,66	51	17	26	8,68	12	4	3,95
Parents d'élèves	53	27,89	64	33,68	42	22,12	19	10	12	6,31	3,66
Administratifs	17	2,66	26	34,67	17	22,67	8	10,66	7	9,34	3,5

Tableau 5: Répartition des pourcentages et moyennes obtenus sur les questions 3 et 2 relatives à l'importance qu'accordent les différentes catégories de notre population (élèves , parents et administratifs).

TGIMP: très grande importance

GIMP: grande importance

MIMP: moyenne importance

PIMP: peu d'importance

AIMP: aucune importance

TABLEAU N°5 MOTIVATION ET ATTITUDE PAR RAPPORT A LA LUTTE

1- Les élèves

- * 41,66 %des élèves interrogés accordent à la lutte une très grande importance.
- * 28,66 % accordent à la lutte une grande importance.
- * 17,00 % lui accordent une importance moyenne.
- * 8,68 % accordent à la lutte peu d'importance.
- * 4,00 % n'accordent aucune importance à la lutte.
- * 3,95 représente la moyenne statistique obtenue après calcul des résultats.

2- Les parents d'élèves

- * 27,89 %des parents élèves interrogés accordent à la lutte une très grande importance.
- * 33,68 % accordent à la lutte une grande importance.
- * 22,12 % lui accordent une importance moyenne.
- * 10 % accordent à la lutte peu d'importance.
- * 6,31 % n'accordent aucune importance à la lutte.
- * 3,66 constitue la moyenne statistique obtenue après calcul des résultats.

3- Les administratifs

- * 22,66 %des administratifs interrogés accordent à la lutte une très grande importance.
- * 34,67 % accordent à la lutte une grande importance.
- * 22,67 % lui accordent une importance moyenne.
- * 10,66 % accordent à la lutte peu d'importance.
- * 9,34 % n'accordent aucune importance à la lutte.
- * 3,50 est la moyenne statistique obtenue après calcul des résultats.

Le tableau n°5 qui décrit l'attitude et la motivation par rapport à l'activité révèle l'importance qu'accordent les élèves, les parents et les administratifs à la lutte.

* Les élèves accordent une grande importance à la lutte avec une moyenne de 3,95 (intervalle 4,5-3,5) même si un pourcentage de 41,66% se trouve attribué à la valeur numérique 5 contre 28,66 % pour la valeur 4.

* Les parents d'élèves : 33,68 % des sujets interrogés accordent une grande importance à l'activité avec une moyenne de 3,66 (intervalle concerné :4,5-3,5)

* Les administratifs : ~~34,67%~~ accordent eux aussi la même (grande) importance à la lutte avec une moyenne de 3,50 (intervalle concerné:4,5-3,5).

En conclusion, les opinions restent les mêmes qu'il s'agisse des élèves, des parents et des administratifs. Tous accordent une grande importance à la lutte. Cela peut s'expliquer par le fait que la lutte représente une activité très riche culturellement et très proche des sujets interrogés.

Motivation et attitude par rapport à la lutte

Elèves			Parents d'élèves			Administratifs		
	ni	%		ni	%		ni	%
oui	104	34,66	oui	124	65,26	oui	58	77,34
non	196	65,34	non	66	34,74	non	17	22,66
N	300	100	N	90	100	N	75	100

Tableau 6: Répartition des pourcentages obtenus sur les questions 6,5 et 4 relatives à un avis favorable ou défavorable à la participation des compétitions de lutte organisées par l'UASSU selon les différentes catégories de notre population (élèves, parents et administratifs).

1- les élèves :

34,66 % des élèves interrogés sont favorables à la participation à des compétitions de lutte organisées par l'USSSU contre 65,34 %.

2- Les parents

65,26 % des parents interrogés sont disposés à laisser leur enfant participer à ces compétitions contre 34,74 % qui y sont opposés.

3- Les administratifs

77,34 des administratifs interrogés sont favorables à la participation des élèves aux compétitions de lutte organisées par l'UASSU et 22,66 % sont d'un avis contraire.

Le tableau n°6 souligne les problèmes relatifs à la motivation et à l'attitude par rapport à la lutte selon l'avis favorable ou non émis sur une éventuelle participation à des compétitions de lutte organisées par l'UASSU.

Les élèves : 34,46 % des sujets qui sont favorables à la participation à des compétitions de lutte organisées par l'UASSU ont évoqué les raisons suivantes :

- à travers les compétitions de lutte, nous sauvegardons un patrimoine culturel (revalorisation de notre tradition) ;
- elles favorisent la maîtrise du corps, la connaissance des règles et le dépassement de soi ;
- elles permettent de transcender les notions de victoire, de défaite, de succès, de réussite et d'échec .

La majorité (65,34%) qui est d'un avis contraire a évoqué les raisons suivantes pour justifier son attitude :

- le manque de force physique ;
- la méconnaissance de la discipline (manque d'initiation aux plans technique et tactique et réglementaire) ;
- le manque de temps;

- la mauvaise perception de la lutte due à la "proximité" ^{de} la lutte avec frappe ;
- l'influence des médias en rapport avec la lutte avec frappe ;
- les risques d'accidents (blessures, fractures etc) ;
- les problèmes d'ordre psychologique (la peur, le cran, la paresse, la volonté, le courage, l'émotivité face au public etc) .

Les parents d'élèves : 65,26 % des sujets interrogés sont favorables à la participation de leur enfant à des compétitions de lutte organisées par l'UASSU contre 34,74 % qui y sont défavorables.

Les raisons soulevées quant à la participation de leurs enfants tournent autour des points suivants :

- les compétitions de l'UASSU renforcent l'unité et la collaboration entre enfants et favorisent le contact ;
- la lutte doit être considérée au même titre que les autres sports ;
- les compétitions permettent aux enfants de vivre pleinement les notions de victoire et de défaite ;
- elles favorisent l'esprit de compétition et aident l'enfant à s'assumer socialement et affectivement ;
- elles aident à forger la personnalité des enfants à travers les oppositions dans le groupe de pairs qu'elles favorisent.

Les parents qui sont d'un avis contraire (34,74) évoquent les raisons suivantes :

- les accidents lors des compétitions dus à la violence des affrontements et à la non catégorisation (supposée) des poids ;
- l'inexistence de suivi dans la pratique ;
- le désintéressement (supposé) des enfants par rapport à l'activité ;
- la salubrité et le manque de sérieux dans l'organisation des compétitions ;
- le problème de la mixité et l'existence de pratiques "mieux adaptées aux enfants".

La somme de ces raisons fait que les parents orienteraient leurs enfants vers les compétitions de foot-ball et de basket-ball plutôt que vers celles de lutte.

Les administratifs : une majorité d'administratifs (77,34) sont favorables à la participation des élèves aux compétitions de l'UASSU contre 22,66 % qui sont d'un avis défavorable.

Pour justifier leur attitude (favorable ou non à la participation des élèves aux compétitions de lutte) les administratifs évoquent les mêmes motifs que les parents d'élèves.

Au vu des résultats obtenus, nous constatons qu'une majorité de parents (65,26 %) et d'administratifs (77,34 %) souhaiteraient que les élèves participent aux compétitions , or la majorité des élèves (65,34 %) y sont défavorables. Cela peut s'expliquer par le fait que les parents et les administratifs sont conscients de l'importance que revêt la lutte en tant qu'activité pouvant participer à la formation et à la construction de la personnalité des enfants. Chez les élèves, la mauvaise perception de l'activité et les risques d'accidents engendrés par la discipline pourraient expliquer le pourcentage élevé d'avis défavorables face à la participation aux compétitions.

**NIVEAU D'ACCEPTATION DE LA PRATIQUE DE LA LUTTE ET LA PLACE DE L'ACTIVITE
PARMI LES DISCIPLINES SPORTIVES .**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	%	Rang
Basket-Ball	5	13	11	11	11	12	4	3	0	0	0	5,55	7e
Foot-Ball	9	8	4	10	15	11	3	4	0	0	0	10	2e
Gymnastique	42	11	3	11	5	2	6	0	1	0	0	46,66	1er
Lutte	2	1	2	3	1	4	5	0	2	0	0	2,22	8e
Volley-Ball	8	6	6	5	11	8	7	4	1	0	0	8,88	3e
Hand-Ball	6	3	10	8	12	8	15	2	0	0	0	6,66	6e
Courses	7	20	16	15	7	9	3	1	0	0	0	7,77	4e
Sauts	7	21	18	14	10	3	6	2	0	0	0	7,77	4e
Lancers	2	5	18	11	10	13	5	6	0	0	0	2,22	8e
Grimper	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,11	10e
Jeux traditionnels	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,11	10e

Tableau 7: Classification des différentes disciplines sportives enseignées à l'école obtenue suivant un calcul de pourcentage.
(catégorie: enseignants d'EPS)

**NIVEAU D'ACCEPTATION DE LA PRATIQUE DE LA LUTTE ET LA PLACE DE L'ACTIVITE
PARMI LES DISCIPLINES SPORTIVES .**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	%	Rang
Foot-Ball	200	53	23	8	2	2	0	0	0	1	289	66,66	1er
Basket-Ball	50	166	33	15	11	1	3	1	0	0	280	16,66	2e
Athlétisme	18	7	25	19	19	19	12	6	10	2	137	6	3e
Volley-Ball	4	8	31	47	30	19	7	10	2	2	159	1,33	6e
Lutte	3	10	25	39	28	20	17	10	4	3	159	1	8e
Gymnastique	2	0	1	2	2	4	2	3	4	2	21	0,66	10e
Karaté	5	13	16	18	26	15	12	8	4	2	121	1,66	4e
Tennis	2	7	27	16	13	9	9	4	6	0	93	0,66	10e
Judo	5	8	12	15	20	20	11	13	5	3	112	1,66	4e
Natation	3	4	14	20	13	13	12	7	4	1	91	1	8e
Hand-Ball	4	10	58	39	20	20	17	6	3	1	177	1,33	6e
Cyclisme	1	0	0	1	2	0	0	3	1	1	9	0,33	12e
Boxe	1	4	8	10	13	13	8	12	3	5	77	0,33	12e
Taekwondo	1	2	0	2	0	0	0	0	1	0	6	0,33	12e
Kun Fu	1	0	0	2	0	1	1	1	0	1	7	0,33	12e

Tableau 8: Classification des différentes disciplines sportives selon leur importance (catégorie élèves)

**NIVEAU D'ACCEPTATION DE LA PRATIQUE DE LA LUTTE ET LA PLACE DE L'ACTIVITE
PARMI LES DISCIPLINES SPORTIVES .**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Moyenne	Rang
Basket-Ball	43	69	32	12	8	10	11	4	1	2,85	2e
Volley-Ball	5	6	21	14	34	31	29	32	18	5,85	7e
Gymnastique	20	29	17	23	27	23	24	15	12	4,68	3e
Saut	2	4	17	15	28	35	42	35	12	6,06	8e
Courses	6	16	30	41	24	23	27	18	5	4,88	4e
Lutte	21	20	30	23	17	17	10	10	42	5,04	5e
Lancer	3	3	3	13	10	16	19	41	82	7,44	9e
Hand-Ball	9	10	26	40	29	21	20	25	10	5,09	6e
Foot-Ball	83	38	21	6	13	10	3	7	9	2,78	1er

Tableau 9: Classement par ordre de préférence des différentes disciplines sportives

obtenu à partir de calcul de moyenne statistique (catégorie: parents d'élèves)

**NIVEAU D'ACCEPTATION DE LA PRATIQUE DE LA LUTTE ET LA PLACE DE L'ACTIVITE
PARMI LES DISCIPLINES SPORTIVES .**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	moyenne	Rang
Foot-Ball	40	12	5	4	7	2	3	1	1	2,4	1er
Basket-Ball	14	35	7	6	6	2	3	0	2	2,8	2e
Lutte	2	7	11	12	13	5	6	5	14	5,33	5e
Volley-Ball	2	0	9	13	5	6	14	9	17	6,2	8e
Hand-Ball	1	3	14	8	9	14	8	14	4	5,52	6e
Courses	2	7	13	10	12	15	8	3	5	4,93	4e
Sauts	0	2	5	7	12	17	16	12	4	6,04	7e
Lancers	6	2	4	4	4	4	13	18	20	6,22	9e
Gymnastique	14	6	6	10	10	10	3	8	8	4,68	3e

**Tableau 10: Classification par ordre de préférence des différentes disciplines sportives
obtenu sur la base de calcul de moyenne statistique (catégorie:administratif)**

Les tableaux n° 7, 8, 9 et 10 traitent du thème : " niveau d'acceptation de la pratique de la lutte et la place de cette activité parmi les disciplines sportives ". Les différentes disciplines citées ont été classées selon les préférences des catégorie que comporte notre population-cible.

Le classement établi dans les tableaux enseignants et élèves a été fait sur la base d'un calcul de pourcentage et sur le nombre de fois que chaque discipline sportive a été citée au premier rang.

S'agissant des tableaux réservés aux parents et aux administratifs, le classement a été effectué suivant le calcul de moyennes statistiques de chaque discipline.

1 - Les enseignants

Le classement s'établit comme suit :

- 1er la gymnastique (46,66 %) ;
- 2ème le foot-ball (10 %) ;
- 3ème le volley-ball (8,88 %) .

La lutte vient en 8ème position derrière les courses, les sauts, le hand-ball et le basket-ball avec un pourcentage de (2,22 %). Les résultats obtenus montrent que les autres disciplines ont une grande audience à l'école et sont plus acceptées que la lutte.

Le fait que la lutte n'est pas une discipline d'examen ou qu'elle n'est prévue ni dans la programmation annuelle des établissements, ni dans les compétitions de l'UASSU semble être l'une des raisons qui font qu'elle a du mal à être acceptée. En effet tous les enseignants restent convaincus qu'elle demeure un élément essentiel de notre patrimoine culturel qui possède des valeurs éducatives allant dans le sens des objectifs de l'EPS.

2- Les élèves

Le foot-ball est classé 1er avec un pourcentage de 66,66 %.

le basket-ball 2ème avec un pourcentage de 16,66 %.

l'athlétisme 3ème avec un pourcentage de 6 %.

La lutte par contre est classée 8ème avec un pourcentage de 1 % derrière le karaté, le judo, le hand-ball et le volley ball. Cette 8ème place peut s'expliquer par le fait que la plupart des élèves (96,66 %) n'ont pas pratiqué la lutte ou bien ne l'ont plus pratiquée depuis l'enfance.

En effet, nous constatons que des disciplines comme le foot-ball, le basket-ball et l'athlétisme bénéficient d'une très large renommée au plan international et médiatique. Dès lors, nous ne sommes pas surpris de voir que la lutte n'est pas bien acceptée au sein de l'école même si parfois des combats de lutte avec frappe sont diffusés à la télévision, qui peuvent d'ailleurs d'une manière ou d'une autre justifier chez les jeunes une perception ou une attitude négatives de l'activité.

3- Les parents et les administratifs

Le classement s'établit de la même manière de la première à la sixième places.

La seule différence constatée se situe au niveau des moyennes obtenues.

Ainsi, le foot-ball est classé 1er avec une moyenne de 2,78 chez les parents et une moyenne de 2,40 chez les administratifs.

Le basket-ball 2ème avec une moyenne de 2,85 chez les parents et de 2,80 chez les administratifs,

La gymnastique 3ème avec une moyenne de 4,66 contre une moyenne de 4,68 .

La lutte vient en 5ème position avec respectivement les moyennes de 5,04 et 5,33 derrière les courses.

Tableau n° 11

Récapitulation des facteurs facilitant et des facteurs empêchant l'enseignement de la lutte selon les enseignants

Les facteurs qui peuvent faciliter l'enseignement de la lutte traditionnelle	Les facteurs qui peuvent empêcher l'enseignement de la lutte traditionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sensibiliser les élèves sur l'importance de la lutte dans le développement de la personne <input type="checkbox"/> Mettre en place des supports pédagogiques (documents didactiques) et des infrastructures adéquates. <input type="checkbox"/> Mettre en place des écoles de lutte au sein des quartiers. <input type="checkbox"/> Vulgariser la lutte à travers les médias (Radio-TV) <input type="checkbox"/> Programmer la lutte de manière obligatoire pour les 6ème et 5ème <input type="checkbox"/> Programmer des compétitions de lutte inter-classes et inter-établissements <input type="checkbox"/> Motiver les coordinateurs à programmer la lutte <input type="checkbox"/> Affecter des optionnaires de combat dans les lycées et CEM <input type="checkbox"/> Tendre vers une pratique optionnelle de l'EPS dans les établissements <input type="checkbox"/> Procéder à un recyclage des enseignants d'EPS 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le manque de matériel et d'infrastructures adéquates (tapis, vestiaires, praticables etc) <input type="checkbox"/> La mixité au sein des établissements <input type="checkbox"/> La mauvaise perception de la lutte (attitude négative vis-à-vis de l'activité pour son côté "brutal") <input type="checkbox"/> Le manque de sécurité (accidents, blessures et fractures) <input type="checkbox"/> La forte médiatisation de la lutte avec frappe <input type="checkbox"/> La non programmation de la lutte dans les séances d'EPS <input type="checkbox"/> Le manque de progression pédagogique <input type="checkbox"/> La mauvaise volonté des coordinateurs à programmer la lutte ou à trouver des espaces favorables pour sa pratique (motivation et mauvaise volonté des enseignants quant à son enseignement) <input type="checkbox"/> Discipline essentiellement réservée aux garçons (tradition coutume) les filles qui font de la lutte sont plutôt rares <input type="checkbox"/> Le manque d'informations sur l'activité tant au niveau des enseignants qu'au niveau des élèves <input type="checkbox"/> La prolifération (concurrence) des dojos et des autres sports de combat .

Tableau n° 12 Illustration des facteurs facilitant et empêchant l'enseignement de la lutte selon les parents

Les facteurs qui peuvent faciliter l'enseignement de la lutte traditionnelle	Les facteurs qui peuvent empêcher l'enseignement de la lutte traditionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Vulgariser la lutte à travers l'UASSU et les médias <input type="checkbox"/> Mettre en place un matériel et des infrastructures adéquates <input type="checkbox"/> Affecter des optionnaires de lutte au sein des différents établissements <input type="checkbox"/> sensibiliser les parents et les élèves sur son enseignement et ses avantages au plan éducatif <input type="checkbox"/> Supprimer son côté supposé "brutal "(dédramatisation) et assurer un suivi médical pour les élèves <input type="checkbox"/> Recycler les enseignants d'EPS et former des initiateurs de lutte pour encadrer les écoles de lutte <input type="checkbox"/> Initier des politiques de développement de la lutte en relation avec le MJS et le MEN <input type="checkbox"/> Uniformiser l'enseignement de la lutte (éthnie) et impliquer les optionnaires dans les structures fédérales <input type="checkbox"/> Intégrer la lutte dans le PCME à l'école élémentaire <input type="checkbox"/> Initier les élèves dès l'enfance à la pratique de la lutte 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le manque de moyens et d'infrastructures adéquates <input type="checkbox"/> L'insécurité et les risques d'accidents (blessures, froctures etc) <input type="checkbox"/> La mauvaise politique de la lutte au niveau scolaire <input type="checkbox"/> Préjugés que l'on a de l'EPS qui est un "parent pauvre" des disciplines d'enseignement <input type="checkbox"/> Le manque de temps <input type="checkbox"/> Le complexe des élèves à pratiquer la lutte <input type="checkbox"/> Le manque de motivation des élèves, des enseignants et des cadres <input type="checkbox"/> Le manque d'informations suffisantes aux jeunes sur l'importance de la lutte et l'absence de progression et de perspectives <input type="checkbox"/> Le problème de la mixité et des classes pléthoriques <input type="checkbox"/> L'absence de volonté d'une politique sportive en matière de lutte de la part de l'Etat <input type="checkbox"/> Le manque de stages de recyclage et de perfectionnement des enseignants .

Tableau n° 13 Illustration des facteurs facilitant et empêchant l'enseignement de la lutte selon les administratifs

Les facteurs qui peuvent faciliter l'enseignement de la lutte traditionnelle	Les facteurs qui peuvent empêcher l'enseignement de la lutte traditionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Vulgariser la lutte ou niveau des petites catégories et mettre en place des installations fiables pour sa pratique <input type="checkbox"/> Mettre à la disposition des enseignants d'EPS des informations et des supports pédagogiques <input type="checkbox"/> Recycler et former des instituteurs en matière de lutte <input type="checkbox"/> Faire des projections de films et de diapositives dans les établissements <input type="checkbox"/> Organiser régulièrement des compétitions inter-classes et des rencontres inter-établissements supervisées par l'UASSU <input type="checkbox"/> faire une bonne sensibilisation et une bonne médiatisation des techniques et des compétitions de lutte <input type="checkbox"/> Mettre en place un code (règlement) précis et valoriser le "fair-play" <input type="checkbox"/> Diffuser largement les objectifs de la lutte au niveau des élèves et des parents <input type="checkbox"/> Insérer la lutte dans les activités "navétanes" <input type="checkbox"/> Obliger les coordinateurs (des collectifs pédagogiques) et leurs collègues à programmer la lutte 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La non catégorisation des pratiquants en fonction de leur poids <input type="checkbox"/> L'insuffisance d'optionnaires des sports de combat, de formateurs et de techniciens au niveau des établissements <input type="checkbox"/> La trop grande passion que peut créer la lutte en entraînant du coup la non maîtrise de soi <input type="checkbox"/> Le manque d'intérêt de la lutte dans les programmes ou les séances d'EPS parce que n'étant pas une discipline d'examen <input type="checkbox"/> L'absence d'organisation de compétitions au niveau scolaire et universitaire <input type="checkbox"/> La non maîtrise de la pratique de la lutte gérée par d'autres structures <input type="checkbox"/> Le manque de sécurité (blessures, fractures etc) <input type="checkbox"/> Le manque de matériel et d'infrastructures adéquates (robinets, espaces sablonneux, tapis etc.) <input type="checkbox"/> Le manque de motivation des enseignants d'EPS face à cette discipline.



Les tableaux n° 11, 12, 13 relatifs aux moyens de promotion de la lutte, relatent les facteurs pouvant faciliter l'enseignement de la lutte et les facteurs qui peuvent empêcher son enseignement.

Dans le but de permettre au lecteur de cerner facilement l'ensemble de ces facteurs, nous avons jugé nécessaire de dresser ces tableaux .

Les multiples facteurs cités par les composantes du processus éducatif devraient, s'ils sont bien exploités, sortir la lutte de cette situation où elle est défavorisée dans l'institution scolaire.

CHAPITRE VI

ANALYSE ET DISCUSSION

ANALYSE ET DISCUSSION

L'analyse et la discussion des résultats se feront sur la base des items déjà dégagés.

1- Connaissance de la discipline et sa compréhension

Les résultats obtenus au niveau des questions n°1 et n°2 des élèves, des parents et de la question n°3 des administratifs montrent que la lutte traditionnelle n'est pas très bien connue tant du point de vue pratique que théorique.

Les pourcentages illustrent bien nos propos. seuls 33,43 % des parents et 44 % des administratifs disent avoir pratiqué la lutte contre 66,66 %, 61,57 et 56 % (respectivement) des élèves, des parents et des administratifs.

Au vu des résultats la méconnaissance de l'activité par les différentes composantes du processus éducatif semble être établie .

Pour la compréhension de l'activité, les avis sont partagés entre les élèves et les administratifs d'une part et les parents de l'autre . Les premiers (50 % et 66,66 %) sont d'avis que c'est un sport. Les seconds (51,05%) la considèrent comme une pratique culturelle.

D'une manière générale, nous pensons que la conception , la perception et l'expérience vécue par rapport à la discipline semblent jouer un rôle important dans la compréhension de l'activité. C'est pourquoi les avis émis par les uns et les autres nous semblent bien traduire l'image et la représentation que les sujets ont de la lutte.

2- Motivation et attitude par rapport à la lutte

Les résultats montrent chez les enseignants ,les élèves, les parents et les administratifs que la lutte a une grande importance. Les moyennes obtenues sur l'échelle Lickert (respectivement 3,80-3,95-3,66-3,5) ne font que confirmer l'importance accordée à la lutte par les différentes composantes de notre population-cible.

Notre inquiétude est que malgré l'importance et l'attitude positive des sujets, l'enseignement de la lutte dans les établissements reste inexistant. Les sujets de notre enquête étant conscients de son importance, il faut maintenant traduire en actes ce qui est (bien) pensé.

Cela ne peut se réaliser qu'à partir d'une réelle volonté de la part de tous les partenaires sociaux de l'école (élèves, parents, administratifs etc).

3- Le degré de cohérence des décideurs (le politique et l'administratif)

A l'observation des résultats, nous constatons au niveau des enseignants et des élèves un manque de volonté notoire quant à l'enseignement de la lutte dans les établissements.

Seuls 8,88 % et 3,34 % des enseignants et des élèves attestent avoir programmé ou pratiqué la lutte pendant les séances d'EPS, contre 91,12 % et 96,66 % qui sont d'un avis contraire.

Bien que sachant que la discipline est officielle et doit figurer dans la programmation annuelle des APS. Les problèmes d'ordre matériel et infrastructurel sont souvent évoqués comme s'opposant à son enseignement.

Les parents et les administratifs (67,89 % et 73,33 %) bien qu'étant d'un avis favorable pour son introduction à l'école, ne font aucun effort pour son implantation définitive au sein de l'institution scolaire. Les chiffres obtenus tendent à confirmer davantage l'hypothèse de l'inexistence de l'enseignement de la lutte dans les établissements d'enseignement moyens et secondaires de Dakar.

4- niveau d'acceptation de la pratique de la lutte et la place de l'activité parmi les disciplines sportives

Même si la lutte traditionnelle demeure un élément de notre patrimoine culturel, elle se trouve relégué au second plan.

A la lecture des résultats obtenus, la lutte se trouve classée en 8ème et 5ème positions respectivement (derrière d'autres disciplines comme le football, le basket-ball, la gymnastique etc).

Les pourcentages (2,22 % et 1 %) et les moyennes (5,04 et 5,33) respectivement chez les enseignants, les élèves, les parents et les administratifs montrent combien les différents intéressés accordent et octroient plus d'importance et de place aux disciplines dites "importées".

Voilà à notre avis une des raisons qui font que la lutte n'occupe pas sa vraie place à l'école.

5- Moyens de sa promotion

Nous présentons aux tableaux n° 11, 12 et 13 un essai de synthèse des différents facteurs (cités par les sujets de l'enquête) qui peuvent favoriser ou gêner l'enseignement de la lutte.

L'exploitation de ces informations dans le cadre d'une concertation entre toutes les composantes du processus éducatif devrait permettre à la lutte traditionnelle de se créer une place de choix dans la panoplie des disciplines programmées dans les séances d'EPS.

PERSPECTIVES

1- En direction des structures administratives

- * Pour faire de l'EPS un puissant facteur d'éducation dans les établissements publics moyens et secondaires, il faudrait des moyens matériels.

- * La lutte traditionnelle constituant une activité peu coûteuse et s'intégrant parfaitement dans notre environnement social et culturel doit être imposée au sein de l'école en vue de l'éducation Intégrale de l'enfant.

- * L'autorité administrative doit veiller au strict respect des textes officiels notamment de la loi d'Orientation de l'Education Nationale et des "IO" qui font de l'EPS une discipline obligatoire à l'école et de la lutte une activité devant être inscrite parmi les disciplines enseignées au sein de l'institution scolaire.

2- En direction des centres de formations pédagogiques d'EPS

- * Les enseignants d'EPS sont formés au CNEPS ou à l'INSEPS avec un volume horaire supérieur à deux cent (200) heures dans leurs sports d'option. Pourtant, beaucoup d'entre eux s'estiment ne pas être en mesure de dispenser un enseignement correct de la lutte traditionnelle . Ceci devrait inciter à la réflexion en vue d'améliorer le contenu de la formation reçue.

- * Les programmes de formation initiale des enseignants d'EPS doivent se faire dans le sens de l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques en lutte traditionnelle, d'attitudes et d'habilités inhérentes à l'enseignement de la discipline à l'école.

- * La multiplication des cours de polyvalences et l'élaboration de supports pédagogiques relatifs à l'enseignement de l'activité, devraient aider à introduire la lutte traditionnelle à l'école.

3- En direction des enseignants d'EPS

* Dans le cadre de sa mission , l'enseignant devrait en permanence avoir à l'esprit que :

- son action doit tendre vers une finalité celle de l'Education Nationale (former un citoyen qui répond aux attentes de la société) ;

- la dynamisation des cellules pédagogiques au sein des établissements permettrait aux enseignants de trouver des solutions aux problèmes liés à l'enseignement ;

- dans les établissements où il est difficile de faire des achats en matériel, les enseignants d'EPS doivent faire preuve d'imagination et d'esprit de créativité pour la réalisation d'un environnement favorable à l'exercice de leur mission.

4- En direction des chercheurs (Enseignants ou élèves professeurs)

Dans le but de généraliser les résultats au plan national :

- s'adresser à d'autres établissements moyens et secondaires (par exemple ceux du privé)

- s'intéresser aux autres régions du Sénégal

- considérer les variables âge, ethnies etc .

CONCLUSION

Notre travail s'est voulu une étude systématique de l'enseignement de la lutte dans les établissements publics moyens et secondaires dans la région de Dakar.

Nous pensons que cette recherche nous a permis d'avoir un aperçu de la situation actuelle de l'enseignement de la lutte au sein de l'institution scolaire.

Elle nous a davantage conforté dans notre idée que la lutte n'est ni inscrite ; ni enseignée dans les établissements investis.

Ainsi, les enseignants ont été appelés à se prononcer individuellement sur :

- l'importance que leurs leur collègues en général accordent à la lutte;
- l'importance qu'ils accordent personnellement à la lutte ;
- le degré et la nature des difficultés rencontrées dans l'enseignement de la lutte ;
- les raisons de la programmation ou non de l'activité.

Les résultats obtenus à partir des réponses suggérées par les enseignants, ont révélé un nombre supérieur à la moyenne : 91,12 % des enseignants avouent ne pas enseigner la lutte en EPS.

Les raisons essentielles avancées par ces derniers pour se justifier peuvent ainsi être résumées :

- le manque de matériel et d'infrastructures adéquates ;
- le manque de motivation des enseignants ;
- le manque d'optionnaires de combat dans les établissements.

Ceux qui l'enseignent (8,88 %) à part les bonnes conditions de travail dont ils bénéficient et le caractère officiel de la discipline, avancent des arguments qui témoignent pour l'essentiel de l'importance que peut jouer la lutte dans le développement de l'enfant.

D'ailleurs les enseignants dans leur majorité accordent individuellement une grande importance à la lutte.

Le taux d'enseignants ayant un tel jugement (41,11 % cf tableau n°1) est largement supérieur aux autres valeurs numériques de l'échelle Lickert.

Ceci nous amène à penser que la lutte peut très bien être inscrite aux programmes de l'EPS et son enseignement assuré si les conditions suivantes étaient réunies :

- Inscription de la lutte parmi les épreuves d'examens de fin de cycle, moyen et secondaire (BFEM et BAC) ;
- nouvelle orientation de la formation au niveau du CNEPS, de l'INSEPS de manière à ce que celle-ci réponde davantage aux besoins des enseignants en rapport avec les nécessités de revalorisation de notre culture ;
- une plus grande présence des services du MEN et du MJS dans leurs missions de contrôle et d'assistance pédagogique.

En effet, toutes les composantes du processus éducatif (élèves, parents, administratifs et enseignants) sont unanimes sur la nécessité d'une inscription de la lutte traditionnelle parmi les disciplines enseignées en EPS et sur le fait qu'elle constitue une activité qui participe à la structuration des trois dimensions de la personnalité que sont l'affectif, le cognitif et le social.

Tous les problèmes ci-dessus énumérés méritent d'être pris en considération de manière objective afin que l'enseignement de l'EPS et de la lutte traditionnelle retrouvent leur vraie place à l'école.

Voilà la modeste pierre que nous apportons à l'édifice de l'enseignement de la lutte et au développement de cette activité dont nous souhaitons devenir un militant conséquent.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- 1- Godbout, P. , Supervision sur l'évaluation en activité physique, Laval, Quebec , 1986 , 101 pages.
- 2- Malho , F., L'acte tactique en jeu : son éducation dans l'enseignement sportif du 1er degré, éditions Vigot Frères, Paris, 1974 , 246 pages.
- 3- Parlebas, P., Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice, INSEP de Paris, 1981, 307 pages.
- 4- Petrov ,R. , Principe de la lutte libre pour enfants et adolescents; édition Meditsina I Fiskoultoura, Sofia, 1975, 174 pages.
- 5- Petrov , R., La lutte libre et la lutte gréco-romaine, édition Fila, Lausanne, 1984 , 262 pages.
- 6- Robert, P., Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, édités par les dictionnaires Robert, Paris, 1987, 2171 pages.
- 7- Sillamy, N., Dictionnaire encyclopédique de psychologie (A-K), édition Bordas, Paris ,1980 , 665 pages.
- 8- THILL, E et coll . Manuel de l'éducation sportive , éditions Vigot Frères , Paris , 1984 , 643 pages.

THESES - MEMOIRES - DOSSIERS DOCUMENTAIRES ET AUTRES

- 1- MBODJ, G., Place des activités ludomotrices de tradition dans l'éducation des conduites à l'école élémentaire sénégalaise, thèse pour le Doctorat de 3^e cycle, Université de Toulouse-Le Mirail octobre 1981.
- 2- BIDAR, I., . La lutte traditionnelle avec frappe à Dakar : quelles perspectives, Mémoire de maîtrise ès-STAPS, 1990, INSEPS, Dakar.
- 3- DIAHAM, T., . La lutte traditionnelle dans la Jinguily : pour une meilleure contribution au colloque sur la lutte sérére . Mémoire de maîtrise ès-STAPS , 1986 , INSEPS, Dakar.
- 4- Dlop, D., Approche pédagogique de l'enseignement de la lutte au Sénégal, Mémoire de maîtrise ès-STAPS, 1982 INSEPS, Dakar.
- 5- Faye ,V., La lutte traditionnelle : son importance, sa signification en fonction des Ethos et des Habitus ethniques au Sénégal ,Mémoire de maîtrise ès-STAPS, 1984, INSEPS , Dakar.
- 6- NDOUR , C.A.T., La lutte olympique au Sénégal : les problèmes liés à son développement , Mémoire de maîtrise ès-STAPS, 1990, INSEPS , Dakar.
- 7- SANE , O., Niveau de satisfaction des élèves à l'égard des cours d'éducation physique , essai de Mémoire de maîtrise ,Université Laval Quebec, 1988.
- 8- BADJI , A., La mini-lutte traditionnelle : mode d'introduction de la lutte à l'école, Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1983, INSEPS , DAKAR.
- 9- COLY D, M., Pédagogie du modèle et pédagogie de la découverte : quelle méthode pour l'initiation à la lutte éducative, Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1986, INSEPS , DAKAR.

- 10- DIAHAM , T., Proposition d'un contenu de cycle de lutte à partir des éléments de la lutte traditionnelle , Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1986, INSEPS , DAKAR.
- 11- DIOP, D ., Pour une systématisation du travail en vue d'un apprentissage cohérent de la lutte aux enfants fréquentant l'école, Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1983, INSEPS , DAKAR.
- 12- FALL, Y., L'évaluation sommative de la lutte en milieu scolaire, Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1987, INSEPS , DAKAR.
- 13- FAYE ,V., Approche pédagogique de la lutte traditionnelle aux luttes olympiques par les jeux d'affrontement , Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1985, INSEPS , DAKAR.
- 14- MANE,Y ., Passage de la lutte traditionnelle aux luttes olympiques par une évaluation progressive du règlement, Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1984, INSEPS , DAKAR.
- 15- NDOUR, C.A.T., L'expérience d'un cycle d'activités de découverte basées sur des jeux de coopération en école de lutte, Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1991, INSEPS , DAKAR.
- 16- ROCHEZ,J.M., Programme d'implantation de la lutte à l'école comme discipline éducative, Dossier documentaire ;
 , 1983, INSEPS , DAKAR.
- 17- Rubio,F et Coll., Code la lutte africaine et perfectionnement des entraîneurs en lutte traditionnelle, Dossier documentaire,
 CONFÉDÉES , 1988, DAKAR.

- 18- THIAM, A ., Nouvelle conception de l'apprentissage de la lutte pour les élèves du 1er cycle : l'utilisation de l'observation cycle de familiarisation à la lutte avec une 6ème du CEG de BOPP dans la cadre de la pédagogie appliquée en 5ème année. Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1983, INSEPS , DAKAR.
- 19- ETHIOPIQUES , *Revue trimestrielle socialiste de culture négro-africaine* : Les valeurs traditionnelles et le problème de leur Intégration: dans les systèmes modernes d'éducation , Grande Imprimerie Africaine, 1992 Dakar, 210 pages.
- 20- Ministère de la Jeunesse et des Sports.Direction de la Formation et du contrôle : recueil des textes réglementaires relatifs à l'éducation physique et sportive (*Instructions officielles*), INSEPS Dakar, 94 pages.
- 21- Division de la Formation Permanente : Colloque sur la lutte sérére , 17-18 Mai 1980, INSEPS, Dakar.

ANNEXES

MINISTERE DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS

Dakar, le 26 JAN. 1994

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT

☎ 23.33.84 - B.P. 3256

Monsieur _____

OBJET : Administration d'un questionnaire

Monsieur le _____

Dans le cadre de leur formation, les élèves-professeurs en année de maîtrise à l'INSEPS présentent et soutiennent un mémoire sur un thème de leur choix.

Dans cette perspective, Monsieur l'halifa SOW se propose de travailler sur la problématique de l'enseignement de la lutte.

Pour mener à bien cette tâche, je vous saurais gré de bien vouloir lui faciliter l'administration d'un questionnaire auprès des agents de votre établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le _____
l'assurance de ma considération distinguée.



Gérard DIAMÉ

INSTITUT NATIONAL
SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE SPORTIVE (INSEPS)
DAKAR-STADE I BA MAR DIOP

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Le présent questionnaire est destiné aux enseignants des établissements publics, moyens et secondaires de Dakar. Dans le cadre d'une recherche pour un mémoire de maîtrise, il a été élaboré dans le but de mieux cerner les problèmes et les difficultés liés à l'enseignement de la lutte et d'envisager un programme de travail cohérent. Dans cette perspective, la validité des conclusions ne peut dépendre que de la qualité de vos réponses. C'est pourquoi, celles-ci devront refléter au mieux votre opinion personnelle. Nous respecterons pour notre part, les règles usuelles d'éthique de ce genre de recherche en faisant de sorte que les réponses, non seulement resteront confidentielles, mais anonymes.

Dans le cas des questions à choix multiples veuillez mettre une croix dans la case de la réponse choisie.

Nous vous remercions à l'avance pour votre franche collaboration.

MERCI

Nom de l'établissement _____

Maître d'EPS

Professeur d'EPS

Sexe: Masculin

Féminin

Nombre d'années d'expériences _____

Option: Sport collectif _____

Sport individuel _____

QUESTIONS

1/ Selon vous quelle importance les enseignants d'EPS en général accordent ils à la lutte?

- . très grande importance
- . grande importance
- . importance moyenne
- . peu d'importance
- . aucune importance

2/ Quelle importance accordez-vous personnellement à la lutte dans la formation des élèves?

- . très grande importance
- . grande importance
- . importance moyenne
- . peu d'importance
- . aucune importance

3/ Pensez-vous que les élèves aiment la lutte ?

- . beaucoup
- . moyennement
- . un peu
- . très peu
- . pas du tout

4/ La lutte figure t-elle sur la programmation annuelle de votre établissement ?

Oui Non

Pourquoi ?

5/ Si oui de quel espace ou de quel matériel disposez-vous pour sa pratique ?

6/ Classer par ordre de preference les disciplines sportives que vous enseignez :

7/ S'il existe des facteurs qui peuvent faciliter l'enseignement de la lutte, citez-les ?

8/ S'il existe des facteurs qui peuvent empêcher l'enseignement correct de la lutte, citez-les ?

INSTITUT NATIONAL

SUPERIEUR DE L'EDUCATION

POPULAIRE ET SPORTIVE (INSEPS)

DAKAR-STADE IBA MAR DIOP

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Le présent questionnaire est destiné aux élèves des établissements publics, moyens et secondaires de Dakar. Dans le cadre d'une recherche pour un mémoire de maîtrise, il a été élaboré dans le but de mieux cerner les problèmes et les difficultés liés à l'enseignement de la lutte et d'envisager un programme de travail cohérent. Nous comptons avoir le maximum d'informations possibles.

Dans le cas des questions à choix multiples veuillez mettre une croix dans la case de la réponse choisie.

Recevez nos remerciements les plus dévoués.

Nom de l'établissement:-----

Classe:-----

Age :-----

Ethnie:-----

Sexe : Masculin Feminin

Sport pratiqué :-----

QUESTIONS

1/ Avez-vous déjà pratiqué la lutte ?

Oui Non

Où ? :-----

Quand ? :-----

2/ Selon vous la lutte c'est :

- . un sport
- . une pratique culturelle de chez nous
- . un jeu
- . un loisir
- . autre à préciser

3/ Quelle importance accordez-vous à la lutte ?

- . très grande importance
- . grande importance
- . importance moyenne
- . peu d'importance
- . aucune importance

4/ La lutte est-elle programmée dans les séances d'EPS de votre établissement ? Oui ou Non

5/ Classer par ordre de préférence les sports que vous connaissez ?

-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

6/ Etes-vous prêt à participer à des compétitions de lutte organisée par l'UASSU ? Oui ou Non

Pourquoi ? -----

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET
SPORTIVE (INSEPS) DAKAR
STADE IEA MAR DIOP

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Le présent questionnaire est destiné aux parents d'élèves des établissements publics, moyens et secondaires de Dakar. Dans le cadre d'une recherche pour un mémoire de maîtrise, il a été élaboré dans un but de mieux cerner les problèmes et les difficultés liés à l'enseignement de la lutte et d'envisager objectivement un programme de travail cohérent. Dans cette perspective la validité des conclusions ne peut dépendre que de la qualité de vos réponses. C'est pourquoi, celles-ci devront refléter au mieux votre opinion personnelle. Nous respecteront pour notre part les règles usuelles d'éthique de ce genre de recherche en faisant de sorte que les réponses non seulement resteront confidentielles, mais anonymes. Dans le cas des questions à choix multiples, veuillez mettre une croix dans la case de la réponse choisie. Nous vous remercions à l'avance pour votre franche collaboration. MERCI

Profession /-----

Age /-----

Sexe / Masculin Féminin

Ethnie /-----

Niveau scolaire /-----

QUESTIONS

1/ Avez-vous pratiqué de la lutte ?

Oui ou Non

Où ? -----

Quand ? -----

2/ Pour vous la lutte c'est :

- . un sport
- . une pratique culturelle de chez nous
- . un jeu
- . un loisir
- . autre à préciser

3/ Quelle importance accordez-vous à la lutte ?

- . très grande importance
- . grande importance
- . moyenne importance
- . peu d'importance
- . aucune importance

4/ Selon vous la lutte peut-elle être enseignée à l'école au même titre que le football, le basket, les courses, etc ?

Oui ou Non

Pourquoi ? -----

5/ Etes-vous disposé en tant que parent à laisser votre enfant participer à des rencontres de lutte organisée par l'UASSU ?

Oui ou Non

Pourquoi ? -----

6/ Classer par ordre de préférence les sports suivants: *par ordre de préférence*

- . Basket-ball
- . Volley-ball
- . Gymnastique
- . Sauts
- . Courses
- . Lutte
- . Lancers
- . Hand-ball
- . Football

7/ S'il existe à votre connaissance des facteurs qui peuvent faciliter l'enseignement de la lutte, citez-les.

8/ S'il existe à votre connaissance des facteurs qui peuvent empêcher l'enseignement de la lutte à l'école, citez-les.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Le présent questionnaire est destiné aux inspecteurs régionaux et départementaux, aux proviseurs, aux censeurs, aux principaux, aux conseillers pédagogiques et aux surveillants des établissements publics, moyens et secondaires de Dakar. Dans le cadre d'une recherche pour un mémoire de maîtrise, il a été élaboré dans un but de mieux cerner les problèmes et les difficultés liés à l'enseignement de la lutte et d'envisager objectivement un plan de programme de travail cohérent. Dans cette perspective, la validité des conclusions ne peut dépendre que de la qualité de vos réponses. C'est pourquoi, celles-ci devront refléter au mieux votre opinion personnelle. Nous respecterons pour notre part, les règles usuelles d'éthique de ce genre de recherche de sorte les réponses non seulement resteront confidentielles mais anonymes.

Dans le cas des questions à choix multiples, veuillez mettre une croix dans la case de la réponse choisie. Nous vous remercions à l'avance pour votre franche collaboration.

MERCI

Nom de l'établissement :-----

Fonction :-----

Age :-----

Sexe : Masculin Féminin

Nombre d'années d'expérience:-----

QUESTIONS

1/ Avez-vous pratique de la lutte ? Oui ou Non
Où ? -----
Quand ? -----

2/ Quelle importance accordez-vous à la lutte ?
. très grande importance
. grande importance
. importance moyenne
. peu d'importance
. aucune importance

3/ A votre avis, la lutte doit-elle être programmée dans les séances d'EPS des établissements ? Oui ou Non
Pourquoi ? -----

4/ Etes-vous favorable à la participation des élèves à des compétitions de lutte organisée par l'UASSU ? Oui ou Non
Pourquoi ? -----

5/ Pour vous la lutte, c'est: *essayer à seule cause*
. un sport
. une pratique culturelle de chez nous
. un jeu
. un loisir
. autre à préciser

6/ Classer par ordre de préférence les sports suivants : *numérotés de 1 à 5 selon vos choix*
. Basket-ball
. Football
. Gymnastique
. Courses
. Lutte
. Lancers
. Sauts
. Hand-ball
. Volley-ball

7/ S'il existe à votre connaissance des facteurs qui peuvent faciliter l'enseignement de la lutte, citez-les .

8/ S'il existe à votre connaissance des facteurs qui peuvent empêcher l'enseignement correct de la lutte, citez-les .

